

Dans ce chapitre :

1. Compte de résultat consolidé	308
2. Tableau des flux de trésorerie consolidés	310
3. Bilan consolidé	311
4. État de variation des capitaux propres	313
5. Annexes aux comptes consolidés	314
6. Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	362

États financiers consolidés

au 31 décembre 2019

5

1. Compte de résultat consolidé

1. Compte de résultat consolidé

<i>(en millions d'euros sauf le résultat par action)</i>	Note	2019	2018
Chiffre d'affaires	3	27 158	25 720
Coûts des ventes		(16 423)	(15 677)
Marge brute		10 735	10 043
Recherche et développement	4	(657)	(597)
Frais généraux et commerciaux		(5 840)	(5 572)
EBITA ajusté*	3	4 238	3 874
Autres produits et charges d'exploitation	6	(411)	(103)
Charges de restructuration		(255)	(198)
EBITA**		3 572	3 573
Amortissements et dépréciations des incorporels liés aux acquisitions	5	(173)	(177)
Résultat d'exploitation		3 399	3 396
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		39	53
Coût de l'endettement financier brut		(168)	(235)
Coût de la dette financière nette		(129)	(182)
Autres produits et charges financiers	7	(132)	(128)
Résultat financier		(261)	(310)
Résultat des activités poursuivies avant impôts		3 138	3 086
Impôts sur les sociétés	8	(690)	(693)
Résultat net des activités non poursuivies	1	(3)	(23)
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	12	78	61
RÉSULTAT NET		2 523	2 431
<i>dont part attribuable aux actionnaires de la société mère</i>		<i>2 413</i>	<i>2 334</i>
<i>dont part attribuable aux actionnaires minoritaires</i>		<i>110</i>	<i>97</i>
Résultat net (part attribuable aux actionnaires de la société mère) par action (en euros/action)	19	4,38	4,21
Résultat net (part attribuable aux actionnaires de la société mère) après dilution (en euros/action)	19	4,33	4,16

* Adjusted EBITA (Earnings Before Interest, Taxes, Amortization of Purchase Accounting Intangibles). Résultat d'exploitation avant amortissements et dépréciations des incorporels issus d'acquisitions, avant perte de valeur des écarts d'acquisition, avant les autres produits et charges d'exploitation, et avant charges de restructuration.

** EBITA (Earnings Before Interest, Taxes and Amortization of Purchase Accounting Intangibles). Résultat d'exploitation avant amortissements et dépréciations des incorporels issus d'acquisitions, avant perte de valeur des écarts d'acquisition.

L'annexe fait partie intégrante des comptes consolidés.

Autres éléments du résultat global

(en millions d'euros)	Note	2019	2018
Résultat net		2 523	2 431
Autres éléments du résultat global :			
Écarts de conversion		333	307
Réévaluation des instruments dérivés de couverture		26	(23)
Impôts sur la réévaluation des instruments dérivés de couverture	19	(7)	(6)
Réévaluation des actifs financiers		(4)	(9)
Impôts sur la réévaluation des actifs financiers	19	–	–
Écarts actuariels sur les régimes à prestations définies	20	(408)	285
Impôts sur les écarts actuariels sur les régimes à prestations définies	19	82	(61)
Total du résultat global reconnu en capitaux propres		22	493
<i>dont éléments recyclables ultérieurement en résultat</i>		352	270
<i>dont éléments non recyclables ultérieurement en résultat</i>		(330)	223
TOTAL DU RÉSULTAT GLOBAL POUR LA PERIODE		2 545	2 924
<i>attribuable aux actionnaires de la société mère</i>		2 400	2 793
<i>attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle</i>		145	131

L'annexe fait partie intégrante des comptes consolidés.

2. Tableau des flux de trésorerie consolidés

2. Tableau des flux de trésorerie consolidés

(en millions d'euros)	Note	2019	2018
Résultat net consolidé		2 523	2 431
Résultat net des activités non poursuivies		3	23
Perte/(profit) des sociétés mises en équivalence		(78)	(61)
Produits et charges n'ayant pas entraîné de flux de trésorerie :			
<i>Amortissements des immobilisations corporelles*</i>	11	701	386
<i>Amortissements des immobilisations incorporelles (hors écart d'acquisition)</i>	10	474	474
<i>Perte de valeur des actifs non courants</i>		63	66
<i>Augmentation/(diminution) des provisions</i>	21	56	(83)
<i>(Plus)/moins-values sur cessions d'actifs immobilisés</i>		206	(3)
<i>Différence entre l'impôt payé et la charge d'impôt</i>		(2)	90
<i>Autres éléments sans impact sur les flux de trésorerie</i>		66	82
Autofinancement d'exploitation		4 012	3 405
Diminution/(augmentation) des créances d'exploitation		22	(51)
Diminution/(augmentation) des stocks et travaux en cours		209	(287)
(Diminution)/augmentation des dettes d'exploitation		(41)	(98)
Diminution/(augmentation) des autres actifs et passifs courants		80	(97)
Variation du besoin en fonds de roulement		270	(533)
TOTAL I – TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		4 282	2 872
Acquisitions d'immobilisations corporelles	11	(506)	(486)
Cessions d'immobilisations corporelles		38	54
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	10	(338)	(338)
Investissement net d'exploitation		(806)	(770)
Acquisitions et cessions d'actifs, net du cash acquis et cédé	2	(79)	(730)
Autres opérations financières à long terme		59	(31)
Augmentation des actifs de retraite à long terme		(90)	(174)
Sous-total		(110)	(935)
TOTAL II – TRÉSORERIE AFFECTÉE AUX/PRODUITE PAR DES OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT		(916)	(1 705)
Émission d'emprunts obligataires	22	964	740
Remboursement d'emprunts obligataires	22	(500)	(749)
Vente/(achat) d'actions propres		(266)	(829)
Augmentation/(diminution) des autres dettes financières*		(1 078)	220
Augmentation/(réduction) de capital en numéraire		168	164
Dividendes versés aux actionnaires de Schneider Electric	19	(1 296)	(1 223)
Dividendes versés aux minoritaires		(117)	(80)
TOTAL III – TRÉSORERIE AFFECTÉE AUX/PRODUITE PAR LES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT		(2 125)	(1 757)
TOTAL IV – EFFET NET DES CONVERSIONS		(18)	61
TOTAL V – ACTIVITÉS NON POURSUIVIES		(59)	(7)
VARIATION NETTE DE TRÉSORERIE : I + II + III + IV + V		1 164	(536)
Trésorerie nette en début de période	18	2 231	2 767
Variation de trésorerie		1 164	(536)
TRESORERIE NETTE EN FIN DE PERIODE	18	3 395	2 231

* Incluant les impacts de la première application d'IFRS 16, tels que décrits dans la Note 1.1. L'annexe fait partie intégrante des comptes consolidés.

3. Bilan consolidé

3. Bilan consolidé

Actif

(en millions d'euros)	Note	31/12/2019	31/12/2018
ACTIFS NON-COURANTS :			
Écarts d'acquisition, nets	9	18 719	18 373
Immobilisations incorporelles, nettes	10	4 647	4 874
Immobilisations corporelles, nettes*	11	3 680	2 521
Immobilisations corporelles et incorporelles nettes		8 327	7 395
Participations dans les entreprises associées et co-entreprises	12	533	530
Actifs financiers non courants	13	645	665
Actifs d'impôt différé	14	2 004	2 040
TOTAL ACTIFS NON-COURANTS		30 228	29 003
ACTIFS COURANTS :			
Stocks et en-cours	15	2 841	3 091
Clients et créances d'exploitation	16	5 953	5 804
Autres créances et charges constatées d'avance	17	2 087	1 910
Actifs financiers courants		19	30
Trésorerie et équivalents de trésorerie	18	3 592	2 361
TOTAL ACTIFS COURANTS		14 492	13 196
Actifs destinés à la vente & activités non poursuivies		283	60
TOTAL ACTIFS		45 003	42 259

* Incluant les impacts de la première application d'IFRS 16, tels que décrits dans la Note 1.1. L'annexe fait partie intégrante des comptes consolidés.

3. Bilan consolidé

Passif

(en millions d'euros)	Note	31/12/2019	31/12/2018
CAPITAUX PROPRES :	19		
Capital social		2 328	2 317
Primes d'émission, de fusion, d'apport		3 134	2 977
Réserves consolidées et autres réserves**		16 034	15 721
Réserves de conversion		65	(233)
Total capitaux propres (part attribuable aux actionnaires de la société mère)		21 561	20 782
Intérêts attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle		1 579	1 482
TOTAL CAPITAUX PROPRES		23 140	22 264
PASSIFS NON COURANTS :			
Provisions pour retraites et engagements assimilés	20	1 806	1 558
Autres provisions non courantes**	21	940	1 253
Provisions non courantes		2 746	2 811
Dettes financières non courantes	22	6 405	5 923
Passifs d'impôt différé	14	1 021	1 147
Autres dettes à long terme*		883	10
TOTAL PASSIFS NON COURANTS		11 055	9 891
PASSIFS COURANTS :			
Fournisseurs et dettes d'exploitation		4 215	4 142
Dettes fiscales et sociales**		3 147	2 194
Provisions courantes**	21	794	878
Autres passifs courants*		1 428	1 232
Dettes financières courantes	22	979	1 574
TOTAL PASSIFS COURANTS		10 563	10 020
Passifs destinés à la vente & activités non poursuivies		245	84
TOTAL PASSIFS		45 003	42 259

* Incluant les impacts de la première application d'IFRS 16, tels que décrits dans la Note 1.1.

** Incluant les impacts de la première application d'IFRIC 23, tels que décrits dans la Note 1.1.
L'annexe fait partie intégrante des comptes consolidés.

4. État de variation des capitaux propres

4. État de variation des capitaux propres

(en millions d'euros)	Nombre d'actions (en milliers)	Capital	Primes d'émission de fusion d'apport	Actions d'auto-contrôle	Réserves consolidées	Différences de conversion	Total attribuable aux actionnaires de la société mère	Part des actionnaires minoritaires	Total
31/12/2017	596 916	2 388	5 147	(2 153)	14 921	(506)	19 797	145	19 942
Résultat net de la période					2 334		2 334	97	2 431
Autres éléments du résultat global					186	273	459	34	493
Résultat global de la période	–	–	–	–	2 520	273	2 793	131	2 924
Augmentation de capital	2 407	10	144				154		154
Plans de souscription d'actions distribuées	1 846	1	9				10		10
Dividendes distribués			(1 107)		(116)		(1 223)	(80)	(1 303)
Variation de l'autodétention	(22 000)	(88)	(1 126)	(829)	1 214		(829)		(829)
Paiements fondés sur des actions					131		131	4	135
Impact acquisition d'AVEVA							–	1 256	1 256
Autres		6	(90)		33		(51)	26	(25)
31/12/2018	579 169	2 317	2 977	(2 982)	18 703	(233)	20 782	1 482	22 264
Impact IFRIC 23 (Note 1.1)					(223)		(223)		(223)
01/01/2019	579 169	2 317	2 977	(2 982)	18 480	(233)	20 559	1 482	22 041
Résultat net de la période					2 413		2 413	110	2 523
Autres éléments du résultat global					(311)	298	(13)	35	22
Résultat global de la période	–	–	–	–	2 102	298	2 400	145	2 545
Augmentation de capital	2 676	10	151				161		161
Plans de souscription d'actions distribuées	224	1	6				7		7
Dividendes distribués					(1 296)		(1 296)	(117)	(1 413)
Variation de l'autodétention				(266)			(266)		(266)
Paiements fondés sur des actions					148		148	6	154
Autres					(152)		(152)	63	(89)
31/12/2019	582 069	2 328	3 134	(3 248)	19 282	65	21 561	1 579	23 140

L'annexe fait partie intégrante des comptes consolidés.

5. Annexes aux comptes consolidés

5. Annexes aux comptes consolidés

Note		Note		
1	Principes comptables	315	15 Stocks et en-cours	335
2	Évolution du périmètre de consolidation	325	16 Clients et créances d'exploitation	336
3	Information sectorielle	326	17 Autres créances et charges constatées d'avance	336
4	Recherche et développement	328	18 Trésorerie et équivalents de trésorerie	337
5	Charges liées aux amortissements et aux dépréciations	328	19 Capitaux propres	337
6	Autres produits et charges d'exploitation	328	20 Provisions pour retraites et engagements assimilés	342
7	Autres produits et charges financiers	328	21 Provisions pour risques et charges	345
8	Impôt sur les sociétés	329	22 Dette financière courante et non-courante	346
9	Écarts d'acquisitions	330	23 Instruments financiers	348
10	Immobilisations incorporelles	331	24 Effectifs	352
11	Immobilisations corporelles	332	25 Opérations avec des parties liées	353
12	Participations dans les entreprises associées et co-entreprises	334	26 Engagements et passifs éventuels	353
13	Actifs financiers non courants	334	27 Événements postérieurs à la clôture	354
14	Impôts différés par nature	335	28 Honoraires des commissaires aux comptes	354
			29 Liste des sociétés consolidées	355

À noter

Tous les montants sont en millions d'euros sauf indications contraires.

L'annexe fait partie intégrante des états financiers consolidés.

Les comptes consolidés du Groupe Schneider Electric pour l'année financière s'achevant le 31 décembre 2019 ont été approuvés par le Conseil d'Administration le 19 février 2020. Ils seront soumis à l'approbation des actionnaires au cours de l'Assemblée Générale Ordinaire du 23 avril 2020.

Les activités principales du Groupe sont décrites au Chapitre 1 du Document d'Enregistrement Universel.

Note 1 : Principes comptables

1.1 Référentiel comptable

Les principes comptables retenus pour la préparation des états financiers consolidés sont conformes aux normes IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne au 31 décembre 2019. Ces principes comptables sont cohérents avec ceux utilisés dans la préparation des comptes consolidés annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, à l'exception de l'application des nouvelles normes IFRS 16 – *Contrats de location* et de IFRIC 23 – *Incertitude relative aux traitements fiscaux* au 1^{er} Janvier 2019.

L'application sur la période des nouvelles normes et interprétations suivantes n'ont pas eu d'effet significatif sur les comptes consolidés au 31 décembre 2019 :

- amendements d'IAS 28 – *Intérêts à long terme dans des entreprises associées et des co-entreprises* ;
- amendements d'IAS 19 – *Modification, réduction ou liquidation d'un régime* ;
- amendements d'IFRS 9 – *Clauses de remboursement anticipé prévoyant une compensation négative* ;
- améliorations annuelles des IFRS – cycle 2015-2017.

Le Groupe n'a pas appliqué les normes et interprétations suivantes dont l'application obligatoire est postérieure au 31 décembre 2019 :

- normes adoptées par l'Union européenne :
 - amendements d'IAS 1 – and IAS 8 – *Modification de la définition du terme «significatif»* ;
 - amendements d'IFRS 3 – *Définition d'une entreprise* ;
 - amendements aux références du cadre conceptuel en normes IFRS ;
 - réforme des taux d'intérêt de référence (amendements d'IFRS 9, IAS 39, IFRS 7).
- normes non adoptées par l'Union européenne :
 - IFRS 17 – *Contrats d'assurance*.

Le processus de détermination par le Groupe des impacts potentiels des normes non applicables au 31 décembre 2019 sur les comptes consolidés du Groupe est en cours. A ce stade de l'analyse, le Groupe n'attend aucun impact matériel sur ses états financiers consolidés.

Première application d'IFRS 16 – Contrats de locations

La norme IFRS 16 – *Contrats de locations* a été adoptée par l'Union Européenne le 31 octobre 2017 et son application devient obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019. IFRS 16 remplace principalement les normes IAS 17 – *Contrats de location* et IFRIC 4 – *Déterminer si un accord contient un contrat de location*.

La norme établit les principes de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et de publication des contrats de location et impose aux preneurs de comptabiliser tous les contrats de location au bilan selon un modèle unique, sous la forme d'un actif de droit d'utilisation et en contrepartie d'une obligation locative.

Le Groupe a adopté IFRS 16 au 1^{er} janvier 2019 selon l'approche rétrospective modifiée. Selon cette méthode, la norme est appliquée de manière rétrospective avec l'effet cumulatif de l'application initiale de la norme comptabilisée à la date d'application.

Périmètre des contrats du Groupe

Les contrats de location recensés au sein de toutes les entités du Groupe se regroupent sous les catégories suivantes :

- immobilier : immeubles de bureaux, usines et entrepôts ;
- véhicules : voitures et camions ;
- chariots élévateurs utilisés principalement dans les usines ou entrepôts de stockage.

Le Groupe a retenu l'exemption concernant les actifs de faible valeur (i.e. ayant une valeur à neuf, inférieure à 5 000 US dollars). Ainsi, le Groupe n'a pas retenu dans le périmètre le petit matériel de bureau ou informatique, les téléphones portables ou autres petits équipements qui correspondent tous à des équipements de faible valeur.

Les contrats de courte durée (i.e. ayant une durée de moins de 12 mois, sans option d'achat) sont également exemptés conformément à la norme. C'est le cas par exemple des locations ponctuelles de véhicules ou de logements.

Effet de l'adoption d'IFRS 16

Effets principaux de l'application d'IFRS 16 au 1^{er} janvier 2019 :

(en millions d'euros)	01/01/2019
ACTIFS :	
Immobilisations corporelles, nettes	1 242
TOTAL ACTIFS	1 242
PASSIFS :	
Autres dettes à long terme	988
Autres passifs courants	254
TOTAL PASSIFS	1 242

5. Annexes aux comptes consolidés

Le Groupe a appliqué une approche unique de comptabilisation et d'évaluation pour tous ses contrats de location. La norme fournit des exigences de transition spécifiques et des solutions pratiques qui ont été appliquées par le Groupe.

Le Groupe a comptabilisé les actifs liés au droit d'utilisation et les passifs au titre de contrats de location pour les contrats précédemment classés en tant que contrats de location simples.

Les passifs au titre des contrats de location ont été comptabilisés sur la base de la valeur actuelle des paiements de location restants, actualisés au moyen du taux marginal d'emprunt du pays de l'entité preneuse du contrat à la date de première application.

Les actifs liés au droit d'utilisation des contrats de location simples ont été comptabilisés sur la base d'un montant égal au passif du contrat de location à la date d'application, ajusté des loyers éventuellement payés d'avance ou restant dus déjà comptabilisés.

Concernant les contrats anciennement comptabilisés en contrat de location financement, le Groupe n'a pas modifié les valeurs comptables des actifs et des passifs comptabilisés à la date d'application initiale. Les exigences d'IFRS 16 ont été appliquées à ces contrats de location à compter du 1^{er} janvier 2019. Ces contrats représentent une valeur nette comptable peu significative pour le Groupe (1 million d'euros au 1^{er} janvier 2019).

Le Groupe a également appliqué les mesures de simplification suivantes, disponibles dans la norme :

- application du modèle de comptabilisation IFRS 16 uniquement aux contrats précédemment identifiés comme des contrats de location en application d'IAS 17 et IFRIC 4,
- taux d'actualisation unique par pays pour un portefeuille de baux présentant des caractéristiques relativement similaires,
- exemption des contrats dont la durée exécutoire résiduelle au 1^{er} janvier 2019 est inférieure à 12 mois,
- exclusion des coûts directs initiaux de l'évaluation de l'actif au titre du droit d'utilisation à la date de première application,
- prise en compte de l'évaluation des contrats déficitaires réalisée immédiatement avant le 1^{er} janvier 2019 en appliquant IAS 37 (avec ajustement de l'actif au titre du droit d'utilisation le cas échéant) comme alternative à la réalisation d'un test de dépréciation selon IAS 36.

Réconciliation entre obligation locative au 1^{er} janvier 2019 et engagements découlant de contrats de location simples présentés en application d'IAS 17 au 31 décembre 2018

(en millions d'euros)

Engagements sur contrats de locations simples au 31/12/2018	1 155
Taux d'emprunt moyen marginal pondéré au 01/01/2019	3,5 %
Engagements actualisés sur contrats de locations simples au 31/12/2018	1 023
Moins :	
Engagements liés à des contrats à court terme et de faible valeur	9
Plus :	
Options de renouvellement non prises en compte au 31/12/2018	228
Obligations locatives au 01/01/2019	1 242

Principes comptables

Les principes comptables ci-dessous sont applicables aux exercices ouverts à partir du 1^{er} janvier 2019. Les données comparatives 2018 sont présentées en application de la norme IAS 17.

Obligation locative :

À la date de début du contrat de location, le Groupe comptabilise les passifs au titre du contrat de location, évalués à la valeur actualisée des paiements de loyers à effectuer sur la durée du contrat de location. La valeur actualisée des paiements est calculée principalement à l'aide du taux d'emprunt marginal du pays de l'entité preneuse du contrat, à la date de début du contrat.

Les paiements locatifs comprennent des paiements fixes (déduction faite des incitations locatives à recevoir), des paiements variables dépendant d'un indice ou d'un taux et des montants qui devraient être payés au titre des garanties de valeur résiduelle. Par ailleurs, la simplification consistant à ne pas séparer les composantes services n'a pas été retenue. Ainsi, seuls les loyers sont considérés dans les paiements locatifs.

Les paiements de location comprennent également, le cas échéant, le prix d'exercice d'une option d'achat raisonnablement certaine d'être exercée par le Groupe et le paiement de pénalités pour la résiliation d'un contrat de location, si la durée du contrat de location tient compte du fait que le Groupe a exercé l'option de résiliation.

Les paiements locatifs variables qui ne dépendent ni d'un indice ni d'un taux sont comptabilisés en charges de la période au cours de laquelle survient l'événement ou la condition qui déclenche le paiement.

Après la date de début du contrat, le montant des obligations locatives est augmenté afin de refléter l'accroissement des intérêts et réduit pour les paiements de location effectués.

En outre, la valeur comptable du passif des contrats de location est réévaluée en cas de réestimation ou modification du contrat (exemple : modification de la durée du contrat de location, modification des paiements de location, application d'une indexation annuelle...).

Actifs au titre du droit d'utilisation :

Le Groupe comptabilise les actifs liés au droit d'utilisation à la date de début du contrat de location (c'est-à-dire la date à laquelle l'actif sous-jacent est disponible). Les actifs sont évalués au coût, déduction faite de l'amortissement cumulé et des pertes de valeur, et ajustés en fonction de la réévaluation des passifs liés aux contrats de location. Le coût des actifs liés au droit d'utilisation comprend le montant des passifs liés aux contrats de location, des coûts directs initiaux engagés et des paiements de location versés à la date de prise d'effet ou avant, moins les incitations à la location reçues. À moins que le Groupe ne soit raisonnablement certain de devenir propriétaire de l'actif loué à la fin de la durée du contrat de location, les actifs de droit d'utilisation comptabilisés sont amortis selon la méthode linéaire sur la durée la plus courte entre durée de vie utile estimée de l'actif sous-jacent et la durée du contrat de location. Les actifs liés au droit d'utilisation sont sujets à dépréciation.

Détermination de la durée des contrats :

La durée des contrats du Groupe varie en fonction des zones géographiques.

Les contrats immobiliers présentent des durées variables en fonction des pays et des réglementations locales. Les véhicules et chariots élévateurs font généralement l'objet de contrats entre 3 et 6 ans.

Dans certaines zones géographiques, les contrats immobiliers présentent des options unilatérales de résiliation des contrats (notamment en France avec les contrats 3-6-9).

Ainsi, pour déterminer la durée à retenir pour calculer l'obligation locative, le Groupe détermine la durée exécutoire du contrat (durée maximale) et prend en compte les options de résiliation si il n'est pas raisonnablement certain de poursuivre le contrat de location au-delà de l'option de résiliation. Cette estimation est faite en collaboration avec la Direction Immobilier du Groupe qui détermine la stratégie immobilière. Dans la majorité des cas, la durée retenue est la durée exécutoire des contrats immobiliers, notamment sur les immeubles et usines les plus stratégiques.

En outre, Le Groupe détient également des contrats en tacite reconduction qui ne présentent pas un caractère exécutoire (le preneur et le bailleur peuvent rompre les contrats en respectant un préavis inférieur à un an). Ces contrats sont exemptés sous le critère de la courte durée compte tenu de leur caractère non exécutoire au-delà de la durée de préavis.

Montants reconnus au bilan et compte de résultat 2019

On trouvera ci-dessous les valeurs comptables des actifs et passifs liés aux contrats de location du Groupe, ainsi que les mouvements survenus au cours de la période :

(en millions d'euros)	Immobilier	Véhicules & chariots élévateurs	Total immobilisations corporelles, net	Obligations locatives
01/01/2019	1 103	139	1 242	1 242
Augmentation	134	53	187	184
Diminution	(25)		(25)	(21)
Amortissements	(233)	(61)	(294)	
Reprise d'amortissements	2		2	
Intérêts			–	39
Paievements			–	(313)
Écarts de conversion et autres	2	1	3	(1)
31/12/2019	983	132	1 115	1 130
<i>dont autres passifs courants</i>				258
<i>dont autres dettes à long terme</i>				872

Première application d'IFRIC 23 – Incertitude relative aux traitements fiscaux

La norme IFRIC 23 – *Incertitude relative aux traitements fiscaux*, a été adoptée par l'Union Européenne le 23 Octobre 2018, et est applicable à compter du 1^{er} Janvier 2019. La norme IFRIC 23 précise l'application de la norme IAS 12 – *Impôts sur le résultat*, quant à la comptabilisation et l'évaluation des impôts lorsqu'il existe de l'incertitude sur le traitement fiscal. IFRIC 23 précise notamment que l'identification des risques fiscaux doit être conduite en considérant un risque de détection de 100 %, l'approche à utiliser étant celle qui fournit les meilleures prévisions de la résolution de l'incertitude.

En vertu de la norme IFRIC 23, un actif ou un passif fiscal est comptabilisé dans le cas d'une incertitude sur le traitement fiscal. Si le Groupe considère qu'il est probable que l'administration fiscale n'accepte pas le traitement qu'elle a choisi, celui-ci comptabilise une dette fiscale, et si il estime probable que l'administration fiscale rembourse un impôt qui a déjà été payé, il comptabilise un actif fiscal. Les actifs et passifs fiscaux relatifs à ces incertitudes sont estimés au cas par cas et indiqués au montant le plus probable, ou la moyenne pondérée des divers résultats considérés.

Les dispositions de l'interprétation IFRIC 23 sont appliquées par le Groupe au 1^{er} janvier 2019 de manière rétrospective. Les chiffres comparatifs de 2018 n'ont pas été retraités.

L'analyse réalisée au vu de cette clarification a conduit le Groupe à augmenter sa provision fiscale de 223 millions d'euros, en contrepartie des capitaux propres d'ouverture. En outre, les expositions fiscales liées à l'impôt sur les bénéfices des sociétés, qui étaient auparavant classées en «provisions» dans le bilan, (au sein des «Risques économiques»), ont été reclassés au sein de «Dettes fiscales et sociales» à partir du 1^{er} Janvier 2019.

5. Annexes aux comptes consolidés

Information sectorielle

Jusqu'en décembre 2018, Schneider Electric présentait quatre secteurs opérationnels distincts : *Basse Tension, Moyenne Tension, Automatismes Industriels et Energie Sécurisée*.

Les activités *Basse tension, Moyenne tension, et Energie Sécurisée* répondant à un seul et unique objectif de gestion efficace et fiable de l'énergie, le Groupe a décidé de les rassembler dans un segment de reporting unique, *Gestion de l'Energie*.

Ce changement a été effectué afin de refléter la convergence des caractéristiques économiques des trois secteurs opérationnels sur les éléments suivants, conformément aux dispositions d'IFRS 8 – *Secteurs opérationnels* :

- la nature des produits et des services,
- la nature des procédés de fabrication,
- le type ou la catégorie de clients auxquels sont destinés leurs produits et services,
- les méthodes utilisées pour distribuer ou fournir leurs services.

Application d'IFRS 5 – *Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées*

Le 20 avril 2017, le Groupe a annoncé la cession de l'activité «Solar» et a engagé les mesures et diligences nécessaires à la formalisation de cette transaction. Le plan initial a été réorienté : une partie du business a été cédée, une seconde fait l'objet d'un plan de restructuration, et une dernière partie demeure en activité non poursuivie. Cette activité était reportée dans le segment *Gestion de l'énergie* de Schneider Electric. La perte nette de la période de Solar de 3 millions d'euros a été reclassée en activités non poursuivies dans les comptes consolidés du Groupe.

Le 24 octobre 2019, le Groupe a conclu un accord avec Russian Direct Investment Fund (RDIF) pour la création d'une co-entreprise dans le but de renforcer les perspectives à long terme de l'activité d'Electroshield Samara. Actuellement consolidée sous le segment de reporting *Gestion de l'Energie*, cette activité a généré un chiffre d'affaires de 168 millions d'euros en 2019. Les actifs et les passifs associés ont été reclassés pour leur juste valeur dans les lignes «actifs et passifs détenus en vue de la vente» au bilan.

1.2 Bases de présentation

Les comptes consolidés sont préparés selon le principe du coût historique, à l'exception des instruments dérivés et de certains actifs financiers qui ont été évalués à leur juste valeur. Les passifs financiers sont évalués selon le principe du coût amorti. Les valeurs comptables des actifs et passifs couverts en application de couvertures de juste valeur, pour la part correspondant au risque couvert, sont évaluées à la juste valeur.

1.3 Utilisation d'estimations et hypothèses

La préparation des comptes consolidés implique que la Direction du Groupe et les filiales procèdent à des estimations et retiennent certaines hypothèses qui ont une incidence sur les montants d'actifs et de passifs inscrits au bilan consolidé, les montants de charges et de produits du compte de résultat et les engagements relatifs à la période arrêtée. Les résultats réels ultérieurs pourraient être différents.

Ces hypothèses concernent principalement :

- l'évaluation de la valeur recouvrable des écarts d'acquisition, immobilisations corporelles et immobilisations incorporelles (Note 1.8 et Note 1.9) et l'évaluation des pertes de valeur (Note 1.10) ;
- l'évaluation de la valeur recouvrable des actifs financiers non-courants (Note 1.11 et Note 13) ;
- la valeur de réalisation des stocks et travaux en cours (Note 1.12) ;
- la valeur recouvrable des créances d'exploitation (Note 1.13) ;
- l'évaluation des paiements fondés sur des actions (Note 1.19) ;
- l'estimation des provisions pour risques (Note 1.20) ;
- l'évaluation des engagements de retraite (Note 1.18 et Note 20) ;
- l'évaluation des actifs d'impôts différés liés aux pertes reportables (Note 14).

1.4 Principes de consolidation

Les filiales sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle exclusif directement ou indirectement sont consolidées par intégration globale.

Les participations dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint avec un nombre limité d'autres actionnaires, telles que les co-entreprises et les participations sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable («entreprises associées») sont comptabilisées en appliquant la méthode de la mise en équivalence. L'influence notable est présumée établie lorsque le Groupe détient plus de 20 % des droits de vote.

Les acquisitions ou cessions de sociétés intervenues en cours d'exercice sont prises en compte dans les comptes consolidés à partir de la date de prise ou jusqu'à la date de perte du contrôle effectif.

Les opérations et soldes intragroupes sont éliminés.

La liste des principales filiales, participations consolidées et co-entreprises est présentée en Note 29.

La consolidation est réalisée à partir de comptes clos au 31 décembre de l'exercice, à l'exception de certaines sociétés mises en équivalence non matérielles. Pour ces dernières, les comptes incorporés sont arrêtés au 30 septembre de l'exercice (décalage maximal de trois mois, en conformité avec les principes comptables).

1.5 Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition, conformément aux dispositions de la norme IFRS 3 – *Regroupements d'entreprises*. Les coûts d'acquisition sont présentés dans la ligne «Autres produits et charges» du compte de résultat.

Les actifs, passifs, et passifs éventuels de l'entité acquise sont comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition, valeur qui peut être ajustée jusqu'au terme d'une période d'évaluation pouvant atteindre 12 mois suivant la date d'acquisition.

La différence existant entre le coût d'acquisition hors frais d'acquisition et la part du Groupe dans la juste valeur des actifs et passifs à la date d'acquisition est comptabilisée en écart d'acquisition. Lorsque le coût d'acquisition est inférieur à la juste valeur des actifs et passifs identifiés acquis, l'écart est immédiatement reconnu en résultat.

Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis et sont soumis à des tests de dépréciation dès lors qu'un indice de perte de valeur est identifié et au minimum une fois par an (Note 1.10 ci-dessous). Le cas échéant, les pertes de valeur sont comptabilisées dans le poste «Amortissements et dépréciations des incorporels liés aux acquisitions».

1.6 Conversion des états financiers des filiales étrangères

La monnaie de présentation des comptes consolidés est l'euro.

Les états financiers des filiales utilisant une monnaie fonctionnelle différente sont convertis en euros en utilisant :

- le cours officiel à la date de clôture pour les actifs et passifs ;
- le cours moyen de l'exercice pour les éléments du compte de résultat, le backlog et du tableau de flux de trésorerie.

Les différences de conversion résultant de l'application de ces cours sont enregistrées dans le poste «Réserves de conversion» dans les capitaux propres consolidés.

Le Groupe applique IAS 29 – *Information financière dans les économies hyperinflationnistes* aux filiales du Groupe dans les pays hyperinflationnistes (Vénézuela et Argentine). Les impacts ne sont pas significatifs pour le Groupe en 2019.

1.7 Transactions en devises étrangères

Les transactions en devises étrangères sont enregistrées en utilisant les taux de change applicables à la date d'enregistrement des transactions ou le cours de couverture. À la clôture, les montants à payer ou à recevoir libellés en monnaies étrangères sont convertis en devise fonctionnelle au taux de change de clôture ou au taux de couverture. Les différences de conversion relatives aux transactions en devises étrangères sont enregistrées dans le «Résultat financier». Le traitement des couvertures de change est précisé en Note 1.22.

Toutefois, certaines créances à long terme et prêts à des filiales sont considérés comme faisant partie d'un investissement net dans une activité à l'étranger, tel que défini par la norme IAS 21 – *Effets des variations des taux de change*. Ainsi, l'impact des fluctuations des taux de change est comptabilisé dans les capitaux propres et comptabilisé dans le compte de résultat lors de la vente du placement ou lors du remboursement de la créance ou du prêt à long terme.

1.8 Immobilisations incorporelles

Immobilisations incorporelles acquises séparément ou dans le cadre d'un regroupement d'entreprises

Les immobilisations incorporelles acquises séparément sont enregistrées au bilan à leur coût historique. Elles sont ensuite évaluées selon le modèle du coût, qui constitue le traitement de référence de la norme IAS 38 – *Immobilisations incorporelles*.

Les actifs incorporels (principalement des marques, technologies et des listes clients) acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises sont enregistrés au bilan à leur juste valeur à la date du regroupement, déterminée sur la base d'évaluations externes pour les plus significatifs et internes pour les autres, et qui constituent leur coût historique d'entrée en consolidation. Ces évaluations sont réalisées selon les méthodes généralement admises, fondées sur les revenus futurs.

Les immobilisations incorporelles sont généralement amorties linéairement sur leur durée d'utilité, en tenant compte le cas échéant de la durée de leur protection par des dispositions légales et réglementaires. La valeur des immobilisations incorporelles amorties est testée dès lors qu'un indice de perte de valeur est identifié.

Les frais d'amortissement et les pertes de valeur des incorporels acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont présentés sur une ligne spécifique du compte de résultat «Frais d'amortissements et dépréciations des incorporels liés aux acquisitions».

Marques

Les marques sont comptabilisées pour leur juste valeur à leur date d'acquisition déterminée selon la méthode des redevances.

Les marques acquises dans le cadre de regroupements d'entreprises ne sont pas amorties lorsque leur durée de vie présente un caractère indéterminé.

Les critères qui permettent de fixer le caractère indéterminé ou non de la durée de vie de ces marques et, le cas échéant, leur durée de vie sont les suivants :

- notoriété de la marque ;
- pérennité de la marque en fonction de la stratégie du Groupe en ce qui concerne l'intégration au portefeuille des marques.

La valeur des marques non amorties est testée au minimum une fois par an et dès lors qu'un indice de perte de valeur est identifié. Le cas échéant, une dépréciation est comptabilisée.

5. Annexes aux comptes consolidés

Immobilisations incorporelles générées en interne

Dépenses de recherche et développement

Les dépenses de recherche sont comptabilisées en charge au moment où elles sont encourues.

Les dépenses de développement de nouveaux projets sont immobilisées si, et seulement si :

- le projet est nettement identifié et les coûts qui s'y rapportent sont individualisés et suivis de façon fiable ;
- la faisabilité technique du projet est démontrée et le Groupe a l'intention et la capacité financière de terminer le projet et d'utiliser ou de vendre les produits issus de ce projet ;
- le Groupe alloue les ressources techniques, financières et autres, appropriées pour achever le développement ;
- il est probable que le projet développé générera des avantages économiques futurs qui bénéficieront au Groupe.

Les frais de développement ne répondant pas à ces critères sont enregistrés en charge de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Avant leur commercialisation, les projets de développement capitalisés sont testés pour perte de valeur au moins une fois par an. A compter de la date de commercialisation, ils sont amortis sur la durée de vie de la technologie sous-jacente, comprise généralement entre 3 et 10 ans. Les frais d'amortissement des projets ainsi capitalisés sont incorporés au prix de revient des produits correspondants et enregistrés en «Coûts des ventes» lorsque les produits sont vendus.

En ce qui concerne les dépenses de développement immobilisées en période d'amortissement, un test de dépréciation est réalisé dès l'identification d'un indice de perte de valeur.

Mise en place de progiciels

Les coûts (internes et externes) se rapportant à la mise en place de progiciels de type ERP (progiciels intégrés) sont immobilisés dès lors qu'ils se rapportent à la phase de programmation, de codification et de tests. Ils sont amortis sur la période d'usage de tels progiciels. L'amortissement du progiciel SAP Bridge en cours de déploiement dans le Groupe se fait, conformément au paragraphe 98 de la norme IAS 38, sur la base du rythme de consommation des avantages économiques futurs attendus représentatifs de l'actif, à savoir le mode des unités de production. Ces unités de production sont égales au nombre d'utilisateurs de la solution déployée par rapport au nombre d'utilisateurs cibles à la fin du déploiement.

1.9 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont principalement composées de terrains, constructions et matériels de production et sont enregistrées à leur coût d'acquisition, diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeur, selon le traitement de référence de la norme IAS 16 – *Immobilisations corporelles*.

Chaque composant d'une immobilisation corporelle ayant une durée d'utilisation distincte est amorti selon le modèle linéaire. Ces durées correspondent en général aux durées d'utilité suivantes :

- constructions : 20 à 40 ans ;
- installations techniques, matériels et outillages : 3 à 10 ans ;
- autres : 3 à 12 ans.

Les durées d'utilité des immobilisations corporelles directement rattachées à l'activité (lignes de production par exemple) tiennent compte des cycles de vie estimés des produits.

Les durées d'utilité des immobilisations corporelles sont revues périodiquement, et peuvent être modifiées prospectivement selon les circonstances.

Il est tenu compte de la valeur résiduelle des immobilisations dans le calcul des amortissements lorsque cette valeur résiduelle est jugée significative.

Les amortissements sont comptabilisés en charge de l'exercice ou sont incorporés au coût de production des stocks ou au prix de revient des immobilisations incorporelles générées en interne. Ils sont donc comptabilisés au compte de résultat en «Coût des ventes», en «Recherche et développement» ou en «Frais généraux et commerciaux» selon les cas.

Les immobilisations corporelles font l'objet de tests de dépréciation dès lors qu'un indice de perte de valeur est identifié.

Le cas échéant, une dépréciation complémentaire est comptabilisée au compte de résultat dans la rubrique «Autres produits et charges d'exploitation».

Depuis 2019, les immobilisations corporelles comprennent également les actifs au titre du droit d'utilisation, conformément à l'application d'IFRS 16 – *Contrats de locations* décrite en Note 1.1.

1.10 Dépréciations d'actifs

Le Groupe procède, conformément à la norme IAS 36 – *Dépréciation d'actifs*, à l'évaluation de la recouvrabilité de ses actifs long terme selon le processus suivant :

- pour les actifs corporels et incorporels amortissables, le Groupe évalue à chaque clôture s'il existe un indice de perte de valeur sur ces immobilisations. Ces indices sont identifiés par rapport à des critères externes ou internes. Le cas échéant, un test de dépréciation est réalisé en comparant la valeur nette comptable à la valeur recouvrable qui correspond à la plus élevée entre le prix de vente diminué du coût de cession et la valeur d'utilité ;
- pour les actifs incorporels non amortis et les écarts d'acquisition, un test de dépréciation est effectué au minimum une fois par an, et dès lors qu'un indice de perte de valeur est identifié.

La valeur d'utilité est déterminée par actualisation des flux de trésorerie futurs qui seront générés par les actifs testés. Ces flux de trésorerie futurs résultent des hypothèses économiques et des conditions d'exploitation prévisionnelles retenues par la Direction du Groupe, traduites dans des projections n'excédant généralement pas cinq ans, puis extrapolées sur la base d'un taux de croissance à l'infini. L'actualisation est réalisée à un taux correspondant au Coût Moyen Pondéré du Capital (CMPC) du Groupe à la date d'évaluation. Le CMPC est de 6,9 % au 31 décembre 2019 (7,0 % au 31 décembre 2018). Il a été déterminé à partir (i) d'un taux d'intérêt long terme de 0,75 % correspondant à la moyenne des OAT échéance 10 ans des dernières années, (ii) d'une prime correspondant à la moyenne de celles constatées sur les financements obtenus par le Groupe en 2019, et est complétée pour les CPMC des UGTs, par (iii) une prime sur des risques géographiques correspondant aux risques pays pondérés de l'activité du Groupe dans ces pays.

Le taux de croissance à l'infini est égal à 2,0 % et n'a pas évolué par rapport à l'exercice précédent.

Les tests de dépréciation sont réalisés au niveau des Unités Génératrices de Trésorerie (UGTs) auxquelles ces actifs peuvent être affectés. L'UGT est le plus petit groupe d'actifs qui inclut l'actif testé et qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs. Les UGTs sont *Basse tension*, *Moyenne tension*, *Automatismes industriels* et *Énergie sécurisée*. Les actifs ont été alloués aux UGTs au niveau le plus fin en fonction des activités auxquelles ils appartiennent ; les actifs appartenant à plusieurs activités ont été alloués à chaque activité (*Basse tension*, *Moyenne tension* et *Automatismes industriels* principalement).

Le CMPC utilisé pour déterminer la valeur d'utilité de chaque UGT est de 7,5 % pour *Basse tension*, 7,6 % pour *Automatismes industriels*, 7,7 % pour *Énergie sécurisée* et 7,8 % pour *Moyenne tension*.

Les écarts d'acquisition sont affectés au moment de leur première comptabilisation. L'affectation aux UGTs est cohérente avec la manière dont le management du Groupe suit la performance des opérations et apprécie les synergies liées aux acquisitions.

Une perte de valeur est comptabilisée dès lors que la valeur recouvrable d'un actif ou d'une UGT est inférieure à sa valeur comptable à hauteur de l'excédent de sa valeur comptable par rapport à sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable est définie comme la valeur la plus élevée entre la valeur d'utilité et le prix de vente diminué du coût de cession. Lorsque l'UGT testée comporte un écart d'acquisition, la dépréciation est prioritairement déduite de ce dernier.

1.11 Actifs financiers non courants

Les titres de participation sont initialement enregistrés au coût d'acquisition, puis évalués ultérieurement à leur juste valeur. Pour les titres cotés sur un marché actif, la juste valeur peut être déterminée de façon fiable et correspond au cours de Bourse à la date de clôture (Niveau 1 de la hiérarchie des justes valeurs IFRS 7).

La norme IFRS 9 autorise deux traitements comptables pour les titres de capitaux propres :

- les variations de juste valeur sont comptabilisées en «Autres éléments du résultat global» et aux capitaux propres dans les «Autres réserves», sans possibilité de recyclage au compte de résultat même en cas de cession ;
- les variations de juste valeur, ainsi que le produit ou la perte réalisés sur la vente sont comptabilisées au compte de résultat.

Le choix entre ces deux méthodes doit être réalisé pour chaque investissement, dès la première comptabilisation, et est irrévocable.

En accord avec IFRS 9, les FCPR et les autres titres de capital (SICAV) sont comptabilisés en juste valeur par résultat.

Les prêts, présentés en «Autres actifs financiers non courants», sont comptabilisés au coût amorti. En application d'IFRS 9, une dépréciation reflétant le risque de crédit attendu dans les 12 prochains mois est comptabilisée dès la conclusion du prêt. En cas de dégradation significative de la qualité de crédit, le niveau initial de dépréciation est revu à la hausse de façon à couvrir la totalité des pertes attendues sur la durée restant à courir du prêt.

1.12 Stocks et travaux en cours

Les stocks et travaux en cours sont évalués au plus bas de leur coût d'entrée (coût d'acquisition ou coût de production généralement déterminé selon la méthode du prix moyen pondéré) ou de leur valeur de réalisation nette estimée.

La valeur nette de réalisation est égale au prix de vente estimé net des coûts restants à encourir pour l'achèvement des produits et/ou la réalisation de la vente. Les pertes de valeur des stocks sont comptabilisées en «Coûts des ventes». Le coût des travaux en cours, produits finis et semi-finis, comprend les coûts des matières et de la main-d'œuvre directe, les coûts de sous-traitance, l'ensemble des frais généraux de production sur la base de la capacité normale de production et la part des coûts de recherche et développement rattachable au processus de production (correspondant à l'amortissement des projets capitalisés mis en production et aux dépenses de maintenance des produits et des gammes).

1.13 Clients et créances d'exploitation

Les créances clients et autres créances d'exploitation sont dépréciées selon le modèle simplifié d'IFRS 9. Dès leur naissance, les créances clients sont dépréciées à hauteur des pertes attendues sur le terme restant à courir.

L'évaluation du risque de crédit des créances clients est réalisée pays par pays, l'origine géographique de la créance étant considérée comme représentative de leur profil de risque. Les pays sont classés selon leur profil de risque sur la base des grilles d'évaluation du risque d'impayé publiées par des agences externes. La provision pour pertes attendues est donc évaluée en utilisant (i) les probabilités de défaut communiquées par les agences de crédit, (ii) les taux de défaut historiques, (iii) la balance âgée des créances, (iv) ainsi que l'évaluation du Groupe du risque de crédit, qui prend en compte les garanties et les assurances de crédit.

5. Annexes aux comptes consolidés

Lorsqu'il est certain que la créance ne sera pas collectée, la créance et sa dépréciation sont passées en pertes dans le compte de résultat.

Les créances sont comptabilisées pour leur montant actualisé lorsque leur échéance de règlement est supérieure à un an et que les effets de l'actualisation sont significatifs.

1.14 Actifs destinés à la vente et passif d'activités non poursuivies

Les immobilisations destinées à la vente ne sont plus amorties et sont présentées distinctement au bilan, sur la ligne «Immobilisations destinées à la vente» pour une valeur égale au plus faible montant entre leur coût amorti et leur valeur nette de réalisation.

1.15 Impôts différés

Les impôts différés correspondants aux différences temporelles existant entre les bases fiscales et comptables des actifs et passifs consolidés sont enregistrés en appliquant la méthode du report variable, en fonction des taux d'imposition et des réglementations fiscales mises en place avant la date du bilan. L'effet d'un changement dans le taux d'imposition est reconnu dans le compte de résultat, à l'exception des variations relatives aux éléments initialement comptabilisés directement dans les capitaux propres.

Les allègements d'impôts futurs découlant de l'utilisation des reports fiscaux déficitaires (y compris les montants reportables indéfiniment) ne sont reconnus que lorsque leur réalisation peut être raisonnablement anticipée. La valeur comptable des actifs d'impôt différé fait l'objet de tests de dépréciation à chaque clôture. Une perte de valeur est comptabilisée dans la mesure où il n'est plus probable que des bénéfices imposables soient disponibles pour compenser entièrement ou partiellement l'actif d'impôt différé.

Les actifs et passifs d'impôt différé ne sont pas actualisés et sont inscrits au bilan sous les actifs et passifs non courants. Les actifs et passifs fiscaux différés liés à la même unité et qui sont censés être repris au cours de la même période, sont compensés.

1.16 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie présentés au bilan comportent les montants en caisse, les comptes bancaires, les dépôts à terme de trois mois au plus ainsi que les titres négociables sur des marchés organisés. Les titres négociables sont constitués d'instruments très liquides détenus dans le cadre d'une gestion à court terme et facilement convertibles en un montant connu de trésorerie dès la réalisation du placement. Il s'agit notamment de billets de trésorerie, fonds communs de placement ou équivalents. Compte tenu de la nature et des maturités de ces instruments, le risque de variation de valeur est négligeable et ces instruments sont présentés en équivalents de trésorerie.

1.17 Actions propres

Les actions Schneider Electric SE détenues par la société mère ou par des sociétés intégrées sont comptabilisées pour leur coût d'acquisition en réduction des capitaux propres.

Les gains/(pertes) découlant de la cession des actions propres sont ajoutés/(déduits) des réserves consolidées pour leurs montants nets des effets d'impôt.

1.18 Engagements de retraite et autres avantages du personnel

Sur la base des législations et pratiques nationales, les filiales du Groupe peuvent avoir des engagements dans le domaine des plans de retraites et des indemnités de fin de carrière ainsi que d'autres avantages à long terme. Les montants payés au titre de ces engagements sont conditionnés par des éléments tels que l'ancienneté, les niveaux de revenus et les contributions aux régimes de retraites obligatoires.

Régimes à cotisations définies

Pour les régimes à cotisations définies, le Groupe comptabilise en charges opérationnelles les cotisations à payer lorsqu'elles sont dues. N'étant pas engagé au-delà de ces cotisations, aucune provision n'est comptabilisée au titre de ces régimes.

Le Groupe participe, dans la plupart des pays, aux régimes généraux et obligatoires. Ces régimes sont comptabilisés comme des régimes à cotisations définies.

Régimes de retraite à prestations définies

Pour l'évaluation de ces régimes à prestations définies, le Groupe utilise la méthode des unités de crédit projetées.

La charge au compte de résultat est répartie entre le résultat opérationnel (pour les coûts des services rendus au cours de la période) et le résultat financier (pour les coûts financiers et les rendements attendus des actifs du régime).

Le montant comptabilisé au bilan correspond au montant actualisé de l'obligation net des actifs du régime.

Lorsque ce montant est un actif, l'actif reconnu est limité à la valeur actualisée de tout avantage économique à recevoir sous forme de remboursements du régime ou de diminutions des cotisations futures au régime.

Les changements liés aux modifications périodiques des hypothèses actuarielles relevant de la situation financière, économique générale ou aux conditions démographiques (changement dans le taux d'actualisation, augmentations annuelles des salaires, rendement des actifs, durée d'activité, etc...) ainsi que les écarts d'expérience sont reconnus immédiatement au bilan par la contrepartie d'une rubrique séparée des capitaux propres, «Autres réserves». Ils sont présentés en «Autres éléments du résultat global» au sein du résultat global.

Autres engagements sociaux

Des provisions sont enregistrées et des charges reconnues pour la couverture de frais médicaux engagés pour certains retraités du Groupe, en Europe et aux États-Unis. Les principes de comptabilisation des régimes de couverture des frais médicaux pour les retraités sont similaires aux principes appliqués pour les régimes de retraite à prestations définies.

Par ailleurs, le Groupe provisionne, pour l'ensemble de ses filiales, les engagements au titre des avantages liés à l'ancienneté (principalement médailles du travail pour les filiales françaises). Pour ces avantages, les écarts actuariels sont reconnus intégralement par résultat.

1.19 Paiements fondés sur des actions

Le Groupe accorde des actions de performance à ses dirigeants et à certains de ses salariés.

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 2 – *Paiements fondés sur des actions*, ces plans font l'objet d'une valorisation à la date d'attribution et d'une comptabilisation en charge de personnel, enregistrée linéairement sur la période d'acquisition des droits par les bénéficiaires, en général trois ou quatre ans selon les pays d'attribution.

Pour valoriser les plans, le Groupe utilise le modèle binomial de Cox, Ross et Rubinstein.

La contrepartie de cette charge est enregistrée en réserves dans le cas des actions de performance et des plans d'option d'achat ou de souscription. Dans le cas des «stock appreciation rights», la contrepartie de la charge est une dette correspondant à l'avantage accordé et réévaluée à chaque clôture.

Au titre de la politique d'actionnariat salarié du Groupe, Schneider Electric a proposé à ses salariés de souscrire à une augmentation de capital réservée à un cours préférentiel (Note 19).

1.20 Provisions pour risques et charges

Des provisions sont constituées lorsque le Groupe a une obligation actuelle, juridique ou implicite, résultant d'événements antérieurs à la date de clôture, et lorsqu'il est probable que des ressources économiques seront requises pour s'acquitter de cette obligation, à condition que son montant puisse être raisonnablement estimé. Au cas où cette perte ou ce passif n'est ni probable ni mesurable de façon fiable, mais demeure possible, le Groupe fait état d'un passif éventuel dans les engagements. Les provisions sont estimées au cas par cas ou sur des bases statistiques et sont actualisées lorsque l'impact d'actualisation est significatif.

Les provisions sont notamment destinées à couvrir :

- **les risques économiques** : ces provisions couvrent des risques fiscaux résultant de positions prises par le Groupe ou ses filiales. Chaque position est évaluée individuellement et non compensée, et reflète la meilleure estimation du risque à la fin de la période de déclaration. Le cas échéant, elle comprend les intérêts de retard et les amendes. En accord avec la norme IFRIC 23 – *Incertitude relative aux traitements fiscaux*, les provisions couvrant les incertitudes relatives aux traitements fiscaux ont été reclassées au sein des «Dettes fiscales et sociables» à partir du 1^{er} Janvier 2019 ;
- **les risques commerciaux** : les provisions pour risques clients intègrent principalement les provisions pour pertes à l'achèvement de certains contrats à long terme. Les provisions pour pertes attendues sont pleinement comptabilisées dès lors qu'elles sont identifiées ;
- **les risques sur produits** : ces provisions sont constituées
 - des provisions statistiques pour garantie : le Groupe provisionne sur une base statistique l'ensemble des garanties données sur la vente de produits Schneider Electric au-delà des risques couverts par les assurances. Ces provisions sont estimées en tenant compte des statistiques historiques sur les revendications et de la période de garantie ;
 - des provisions pour litiges sur des produits défectueux et des provisions destinées à couvrir des campagnes de remplacement sur des produits clairement identifiés ;
- **les risques environnementaux** : ces provisions sont essentiellement destinées à couvrir les coûts des opérations de dépollution. L'estimation des futurs décaissements prévus est basée sur des rapports d'experts indépendants ;
- **les coûts de restructuration**, dès lors que la restructuration a fait l'objet d'un plan détaillé et d'une annonce ou d'un début d'exécution avant la date de clôture de la part du Groupe. L'estimation du passif ne comprend que les dépenses directes découlant de la restructuration.

1.21 Passifs financiers

Les passifs financiers sont principalement constitués d'emprunts obligataires et de dettes financières courantes et non courantes auprès d'établissements de crédit. Ces passifs sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, de laquelle sont déduits le cas échéant des coûts de transaction directement rattachables. Ils sont ensuite évalués au coût amorti, sur la base de leur taux d'intérêt effectif.

1.22 Instruments financiers et dérivés

Le Groupe centralise la gestion de la couverture de ses risques et utilise des instruments financiers dérivés uniquement pour gérer et couvrir opérationnellement les variations de taux de change, de taux d'intérêt ou de prix de certaines matières premières. Le Groupe utilise des contrats tels que des contrats de swaps, des contrats d'options ou des contrats à terme fermes, aussi bien sur le marché des changes que celui des matières premières, selon la nature des risques à couvrir.

Tous les instruments dérivés sont enregistrés dans le bilan à la juste valeur. Les changements de juste valeur sont enregistrés dans le compte de résultat, sauf lorsqu'ils sont qualifiés dans une relation de couverture.

Couvertures de change

Le Groupe souscrit périodiquement des dérivés de change afin de couvrir le risque de change lié aux transactions en devises. Si possible, les instruments monétaires en devise étrangère inclus dans le bilan du Groupe (à l'exception d'instruments financiers spécifiques) sont couverts par rééquilibrage du bilan par devise à l'aide d'opérations de change au comptant réalisées par la trésorerie du Groupe (couverture naturelle). Le risque de change est ainsi concentré au niveau du Groupe et couvert à l'aide de dérivés de change. Lorsque le risque de change ne peut être centralisé, le Groupe couvre les dettes et créances d'exploitation figurant dans le bilan des sociétés du Groupe grâce à des contrats à terme sur le marché des changes. Dans chaque cas, le Groupe n'applique pas la comptabilité de couverture car les gains et pertes générés sur ces instruments de change sont naturellement compensés dans la rubrique «Résultat financier» par suite de la conversion aux taux de fin d'année des dettes et créances libellées en devise étrangère.

5. Annexes aux comptes consolidés

Le Groupe couvre également les flux de trésorerie futurs, y compris les transactions futures récurrentes et les acquisitions ou cessions d'investissements prévues. Conformément à IFRS 9, ceux-ci sont traités comme des couvertures de flux de trésorerie. Ces instruments de couverture sont comptabilisés à la juste valeur au bilan. La partie du gain ou de la perte sur l'instrument de couverture qui est considérée comme une couverture efficace est comptabilisée dans les capitaux propres sous «Autres réserves», puis comptabilisée dans le compte de résultat lorsque l'élément couvert affecte le résultat.

Le Groupe couvre également les créances ou dettes de financement contre le risque de change (y compris les comptes courants et les emprunts avec les filiales) à l'aide de dérivés de change pouvant être documentés dans la couverture des flux de trésorerie ou la couverture de juste valeur, en fonction de la nature du dérivé.

Le Groupe peut également désigner des dérivés de change ou des emprunts comme instruments de couverture de ses investissements dans des établissements à l'étranger (couverture d'investissement net). Les variations de valeur de ces instruments de couverture sont cumulées dans les capitaux propres et comptabilisées dans le compte de résultat de manière symétrique aux éléments couverts.

Le Groupe documente les instruments dérivés sur la base du taux au comptant (spot). Le Groupe a retenu l'option de couverture proposée par IFRS 9 pour limiter la volatilité du compte de résultat, liée aux points à terme :

- pour les dérivés de change couvrant un élément monétaire au bilan : les points à terme sont amortis dans le compte de résultat de manière linéaire. Les points à terme liés aux dérivés de change couvrant des opérations de financement sont inclus dans les «Frais financiers, nets» ;
- pour les dérivés de change couvrant les transactions futures non encore inscrites au bilan : les points à terme sont comptabilisés dans le compte de résultat lorsque la transaction couverte a un impact sur le compte de résultat.

Couvertures de taux

Des contrats de swaps de taux d'intérêt permettent de gérer l'exposition du Groupe au risque de taux. Les instruments dérivés utilisés sont économiquement adossés aux échéances, aux taux et aux devises des emprunts couverts. Ces contrats impliquent l'échange de taux fixes et variables. Le différentiel d'intérêts est comptabilisé en charges ou produits financiers par contrepartie de comptes d'intérêts à recevoir ou à payer le cas échéant. Pour ces instruments de taux, le Groupe applique la comptabilité de couverture selon IFRS 9 et les impacts d'évaluation à la juste valeur sont comptabilisés en capitaux propres ou en résultat selon qu'il s'agit de couverture de flux de trésorerie futurs (Cash Flow Hedge) ou de juste valeur (Fair Value Hedge).

Les emprunts couverts par un dérivé de taux d'intérêt dans une couverture de juste valeur sont réévalués à la juste valeur pour la partie du risque faisant l'objet de la couverture, avec une écriture de compensation dans le compte de résultat.

Les swaps de devises peuvent être présentés à la fois comme couvertures de change et couvertures de taux d'intérêt en fonction des caractéristiques du dérivé.

Couvertures d'achat de matières premières

Par ailleurs, le Groupe souscrit des contrats à terme, des swaps et options destinés à couvrir le cours des matières premières pour tout ou partie des achats prévisionnels futurs de matières premières. Selon IFRS 9, ces couvertures sont qualifiées de couvertures de flux de trésorerie futurs. Ces instruments sont enregistrés au bilan à leur juste valeur à la clôture (mark to market). La part efficace des couvertures est enregistrée dans une rubrique distincte des capitaux propres («Autres réserves»), puis recyclée en résultat (marge brute) lorsque le sous-jacent couvert affecte le résultat consolidé. Les effets de ces couvertures sont alors incorporés dans le prix de revient des produits vendus.

Couvertures sur actions

Les actions Schneider Electric sont couvertes par rapport aux dernières actions Schneider Electric attribuées aux employés américains avant 2012 dans le cadre du programme Stock Appreciation Rights à l'aide de dérivés documentés dans la couverture de flux de trésorerie.

La valeur temporelle des options documentées dans une relation de couverture est enregistrée en utilisant la même approche que celle utilisée pour les points de terme. Toute inefficacité résultant d'un dérivé documenté dans une relation de couverture est enregistrée en «Résultat financier». Les flux de trésorerie provenant d'instruments financiers sont comptabilisés dans le tableau des flux de trésorerie de manière cohérente avec les transactions sous-jacentes.

1.23 Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires du Groupe est principalement constitué des ventes de marchandises, des prestations de services et des revenus des activités d'affaires (projets).

Certains contrats peuvent combiner une livraison au client de marchandises et la prestation de service (par exemple, les contrats combinant la fabrication, l'exploitation et la maintenance). Dans de telles situations, le contrat est analysé puis segmenté en prestations simples appelés obligations de performance. Chaque obligation est comptabilisée séparément avec sa propre méthode de reconnaissance du chiffre d'affaires et son taux de marge. Le prix de vente est alloué à chaque obligation proportionnellement au prix de vente de chaque prestation considérée séparément. Cette allocation doit refléter la portion du prix que Schneider Electric estime lui revenir en échange de la livraison de ces marchandises ou services.

Le chiffre d'affaires associé à chaque obligation identifiée dans le contrat est reconnu à la réalisation, i.e. lorsque le contrôle a été transféré au client.

La reconnaissance du chiffre d'affaires peut être réalisée à un instant précis ou être étalée dans le temps.

Reconnaissance du chiffre d'affaires à un instant précis

Le chiffre d'affaires est reconnu à l'instant où le contrôle des marchandises ou services a été transféré au client. Cette méthode s'applique à toutes les ventes de marchandises et prestations de services telles que la livraison de pièces de rechange ou des services à la demande.

Reconnaissance étalée dans le temps

Pour démontrer que le transfert de marchandises est progressif, et étaler dans le temps la reconnaissance du chiffre d'affaires, les critères suivants doivent être respectés :

- les marchandises vendues n'ont pas d'utilisation alternative ;
- il existe un droit exécutoire de compensation (correspondant aux coûts encourus augmentés d'une marge raisonnable) pour le travail effectué dans le cas d'une annulation anticipée de la part du client.

Quand ces critères sont remplis, le chiffre d'affaires est reconnu à l'aide de la méthode du pourcentage d'avancement, basée sur le pourcentage des coûts encourus par rapport aux coûts totaux estimés pour la réalisation de l'obligation de performance. Les coûts des encours de production incluent les coûts directs et indirects en relation avec le contrat.

Les pertes attendues sur de tels contrats sont comptabilisées au moment de leur identification.

Les pénalités de retard ou de mauvaises réalisations sont comptabilisées comme une diminution du chiffre d'affaires.

Cette méthode s'applique aux activités d'affaires (projets) : les solutions construites étant conçues sur mesure pour les besoins spécifiques et uniques d'un client, il ne serait pas rentable pour le Groupe de les modifier afin de les vendre à d'autres clients.

Les revenus de la majorité des contrats de services sont reconnus au cours du temps car le client reçoit et utilise simultanément les bénéfices du service fourni. Si les coûts encourus sont stables au cours de la période du contrat, la reconnaissance du chiffre d'affaires peut être linéarisée sur la durée du contrat.

Les remises accordées aux distributeurs sont provisionnées dès la vente au distributeur et présentées en déduction du chiffre d'affaires. Certaines filiales du Groupe peuvent aussi attribuer des escomptes financiers. Ces escomptes et rabais sont enregistrés en diminution des ventes.

Le chiffre d'affaires consolidé est présenté net de l'ensemble de ces rabais et escomptes.

Backlog et présentation du bilan

Le backlog (Note 3) correspond au montant des ventes alloué aux obligations de performance non satisfaites (ou en cours de satisfaction) à la date de clôture.

Le cumul du chiffre d'affaires comptabilisé, moins les paiements intermédiaires et créances d'exploitation (présentées séparément dans le bilan) est déterminé contrat par contrat. Si la balance est positive, elle est reconnue sur la ligne « Actifs sur contrat » dans le bilan. Si la balance est négative, elle est reconnue sur la ligne « Passifs sur contrat » (Note 16). Les provisions pour les contrats onéreux (aussi appelées provisions pour pertes à terminaison) sont exclues des actifs et passifs sur contrat et présentées au sein des « Provisions pour risque commerciaux ».

1.24 Résultat par action

Le résultat par action est calculé conformément à la norme IAS 33 – *Résultat par action*.

Le résultat net par action dilué est calculé en ajustant le résultat net part du Groupe et le nombre moyen pondéré d'actions en circulation de l'effet dilutif de l'exercice des plans d'options de souscription ouverts à la date de clôture. La dilution rattachée aux options est déterminée selon la méthode du rachat d'actions (nombre théorique d'actions pouvant être achetées au prix du marché, défini comme le prix moyen de l'année, à partir des fonds recueillis lors de l'exercice des options).

1.25 Tableau des flux de trésorerie

Le tableau des flux de trésorerie consolidés est préparé en utilisant la méthode indirecte : celle-ci présente l'état de rapprochement du résultat net avec la trésorerie nette générée par les opérations de l'exercice. La trésorerie à l'ouverture et à la clôture inclut la trésorerie et les équivalents de trésorerie, constitués d'instruments de placement, sous déduction des découverts et en-cours bancaires.

Note 2 : Évolution du périmètre de consolidation

La liste des principales sociétés consolidées est donnée en Note 29.

2.1 Variations du périmètre

Acquisitions et cessions réalisées en 2019

Acquisitions

Aucune acquisition significative n'a été réalisée par le Groupe en 2019.

Cessions

Le 25 mars 2019, le Groupe a annoncé être entré en négociations exclusives en vue de la cession de Pelco à Transom Capital Group. Le 24 mai 2019, la cession de Pelco, qui était reporté sous l'activité *Gestion de l'énergie* de Schneider Electric, a été finalisée.

Le 5 décembre 2019, le Groupe a annoncé avoir signé un accord avec Vinci Energies pour la cession de Converse Energy Projects GmbH, qui était reporté sous l'activité *Gestion de l'énergie*. La cession a été finalisée le 30 décembre 2019.

5. Annexes aux comptes consolidés

Suivi des acquisitions et cessions réalisées en 2018 et ayant un effet significatif sur les comptes 2019

Acquisitions

AVEVA

Le 28 février 2018, le Groupe a conclu un accord avec AVEVA Group PLC pour combiner les activités d'AVEVA et Schneider Electric Software créant ainsi un leader mondial dans le domaine des logiciels industriels et d'ingénierie. Suite à l'émission d'actions ordinaires AVEVA en faveur de Schneider Electric, le Groupe possède 60 % du capital du nouveau Groupe AVEVA sur une base entièrement diluée. Ce dernier est consolidé par intégration globale depuis le 1^{er} mars 2018 dans l'activité *Automatismes industriels*. Le montant total de transaction s'élève à 1 994 millions d'euros dont 577 millions réglés en cash (net de la trésorerie acquise).

Au 30 juin 2019, le Groupe a finalisé l'allocation du prix d'acquisition et a reconnu des immobilisations incorporelles pour une valeur de 482 millions d'euros (marque, brevets et fonds de commerce) et un écart d'acquisition de 1 434 millions d'euros.

L'impact sur les intérêts attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle représente 40 % de la contrepartie reçue par les actionnaires d'AVEVA ainsi que de la survaleur des activités Schneider Electric Software, telle qu'évaluée à la date de l'acquisition d'INVENSYS par le Groupe.

IGE+XAO

Le 25 janvier 2018, après le succès de l'offre public d'achat, le Groupe a annoncé qu'il avait le contrôle d'IGE+XAO.

IGE+XAO est consolidé par intégration globale depuis le 1^{er} février 2018 dans l'activité *Gestion de l'Énergie*. Le montant total de transaction s'élève à 86 millions d'euros (net de la trésorerie acquise).

Au 30 juin 2019, le Groupe a finalisé l'allocation du prix d'acquisition et a reconnu des immobilisations incorporelles pour une valeur de 49 millions d'euros (marques, brevets et fonds de commerce) et un écart d'acquisition de 100 millions d'euros.

Au 31 décembre 2019, le Groupe détient 67,89 % du capital d'IGE+XAO.

Cessions

Aucune cession significative n'a été réalisée par le Groupe en 2018.

2.2 Impacts sur le tableau de flux de trésorerie

L'impact des acquisitions et cessions de l'exercice sur la trésorerie est un décaissement net de 79 millions d'euros en 2019 :

(en millions d'euros)	2019	2018
Acquisitions	(172)	(751)
Cessions	93	21
INVESTISSEMENT FINANCIER NET	(79)	(730)

En 2018, la trésorerie décaissée au titre des acquisitions correspond principalement à l'acquisition d'AVEVA.

Note 3 : Information sectorielle

Le Groupe a organisé ses activités en deux segments de reporting :

Gestion de l'énergie propose une offre technologique complète portée par EcoStruxure. Sa stratégie de commercialisation s'articule autour des besoins de ses clients sur l'ensemble de ses quatre marchés finaux dans les bâtiments, les centres de données, les infrastructures et les industries et bénéficie de l'appui d'un réseau de partenaires mondial.

Automatismes industriels inclut les activités d'automatismes industriels et contrôle industriel pour les industries de procédés discrets, hybrides et continus.

Les coûts relatifs à la Direction Générale du Groupe et non rattachables à un secteur en particulier sont isolés dans une colonne «Coûts des fonctions centrales et digitales».

Le conseil d'administration a été identifié comme le «Principal Décideur Opérationnel» en vue de prendre des décisions en matière de ressources à affecter et d'évaluation de la performance des segments de reporting. Les informations qui lui sont présentées correspondent aux segments de reporting, avec un détail par secteur opérationnel pour le segment *Gestion de l'énergie*. La mesure principalement utilisée par le conseil d'administration pour évaluer la performance est l'EBITA ajusté.

Les rémunérations en actions sont incluses dans la colonne «Coûts des fonctions centrales et digitales».

Le conseil d'administration n'examine pas les actifs et passifs par segment de reporting.

Les données par segment de reporting suivent les mêmes règles comptables que celles utilisées pour les états financiers consolidés. Ces informations sont commentées dans le rapport d'activité.

3.1 Informations par segment de reporting

2019

(en millions d'euros)	Gestion de l'énergie	Automatismes Industriels	Coûts des fonctions centrales et digitales	Total
Backlog	6 399	1 705		8 104
Chiffre d'affaires	20 847	6 311		27 158
EBITA ajusté*	3 842	1 141	(745)	4 238
EBITA ajusté (%)	18,4 %	18,1 %		15,6 %

* Adjusted EBITA (Earnings Before Interest, Taxes, Amortization of Purchase Accounting Intangibles). Résultat d'exploitation avant amortissements et dépréciations des incorporels issus d'acquisitions, avant perte de valeur des écarts d'acquisition, avant les autres produits et charges d'exploitation, et avant charges de restructuration.

Au 31 décembre 2019, le montant total du backlog qui sera exécuté dans plus d'un an est de 663 millions d'euros.

2018

(en millions d'euros)	Gestion de l'énergie	Automatismes Industriels	Coûts des fonctions centrales et digitales	Total
Backlog	5 988	1 471		7 459
Chiffre d'affaires	19 520	6 200		25 720
EBITA ajusté*	3 479	1 118	(723)	3 874
EBITA ajusté (%)	17,8 %	18,0 %		15,1 %

* Adjusted EBITA (Earnings Before Interest, Taxes, Amortization of Purchase Accounting Intangibles). Résultat d'exploitation avant amortissements et dépréciations des incorporels issus d'acquisitions, avant perte de valeur des écarts d'acquisition, avant les autres produits et charges d'exploitation, et avant charges de restructuration.

Au 31 décembre 2018, le montant total du backlog qui sera exécuté dans plus d'un an est de 350 millions d'euros.

3.2 Informations par zone géographique

Les zones géographiques couvertes par le Groupe sont les suivantes :

- Europe de l'Ouest,
- Amérique du Nord,
- Asie-Pacifique,
- Reste du monde (Europe de l'Est, Proche-Orient, Afrique, Amérique du Sud).

Les actifs non courants incluent les écarts d'acquisition nets, les immobilisations corporelles et incorporelles nettes.

(en millions d'euros)	Europe de l'Ouest	dont France	Asie - Pacifique	dont Chine	Amérique du Nord	dont États-Unis	Reste du Monde	Total
Chiffre d'affaires par zone géographique	7 132	1 666	7 808	3 906	7 874	6 789	4 344	27 158
Actifs non courants au 31/12/2019	11 584	1 870	4 167	970	9 965	7 316	1 330	27 046

(en millions d'euros)	Europe de l'Ouest	dont France	Asie - Pacifique	dont Chine	Amérique du Nord	dont États-Unis	Reste du Monde	Total
Chiffre d'affaires par zone géographique	6 991	1 643	7 338	3 666	7 183	6 101	4 208	25 720
Actifs non courants au 31/12/2018	11 121	1 859	3 859	942	9 617	7 602	1 171	25 768

Par ailleurs, le Groupe suit la part des nouvelles économies dans le chiffre d'affaires :

(en millions d'euros)	2019		2018	
Chiffre d'affaires – Pays matures	15 901	59 %	14 987	58 %
Chiffre d'affaires – Nouvelles économies	11 257	41 %	10 733	42 %
TOTAL	27 158	100 %	25 720	100 %

5. Annexes aux comptes consolidés

Note 4 : Recherche et développement

Les frais de recherche et développement de l'exercice se répartissent comme suit :

(en millions d'euros)	2019	2018
Frais de recherche et développement en coûts des ventes	(408)	(387)
Frais de recherche et développement en frais de R&D*	(657)	(597)
Projets de développement capitalisés	(303)	(315)
TOTAL DES FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT DE LA PERIODE**	(1 368)	(1 299)

* Dont 54 millions d'euros de crédit d'impôt recherche sur l'année 2019 et 41 millions d'euros sur l'année 2018

** Excluant les charges d'amortissement des frais de R&D capitalisés

Les amortissements des projets de développement capitalisés s'élèvent à 243 millions d'euros sur l'exercice 2019, contre 255 millions d'euros sur l'exercice 2018.

Note 5 : Charges liées aux amortissements et aux dépréciations

(en millions d'euros)	2019	2018
Frais d'amortissements inclus dans les coûts des ventes	(521)	(534)
Frais d'amortissements inclus dans les frais généraux et commerciaux*	(481)	(155)
Frais d'amortissement des incorporels liés aux acquisitions	(173)	(171)
Perte de valeur des incorporels liés aux acquisitions	–	(6)
CHARGES LIÉES AUX AMORTISSEMENTS ET AUX DÉPRÉCIATIONS	(1 175)	(866)

* Incluant les impacts de la première application d'IFRS 16, tels que décrits dans la Note 1.1.

Les tests de dépréciation effectués en 2019 n'ont pas conduit à comptabiliser de perte de valeur sur les actifs des UGT. L'analyse de sensibilité aux hypothèses de ce test ne conduirait pas à comptabiliser une perte de valeur dans l'une des hypothèses suivantes :

- une hausse du taux d'actualisation de 0,5 point ;
- une baisse du taux de croissance de 1,0 point ;
- une baisse du taux de marge de 0,5 point.

Note 6 : Autres produits et charges d'exploitation

Les autres produits et charges d'exploitation se décomposent de la façon suivante :

(en millions d'euros)	2019	2018
Plus/(moins) valeurs sur cessions d'actifs	(1)	4
Plus/(moins) valeurs sur cessions d'activités & pertes de valeur des actifs	(289)	(36)
Coûts liés aux acquisitions et intégrations	(98)	(69)
Autres	(23)	(2)
AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION	(411)	(103)

La ligne «Plus/(moins) valeurs sur cession d'activités» inclut principalement les impacts des cessions de Pelco et Converse Energy Projects GmbH, ainsi que la mise à la juste valeur des activités d'Electroshield Samara en 2019 (voir Note 1.1).

La ligne «Coûts liés aux acquisitions et aux intégrations» est relative aux principales acquisitions de 2019 et 2018.

Note 7 : Autres produits et charges financiers

(en millions d'euros)	2019	2018
Résultat de change, net	(49)	(5)
Composante financière des charges de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi	(53)	(61)
Dividendes reçus	37	1
Ajustement à la juste valeur des actifs financiers	11	3
Autres charges financières nettes*	(78)	(66)
AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS	(132)	(128)

* Incluant les impacts de la première application d'IFRS 16, tels que décrits dans la Note 1.1.

Note 8 : Impôt sur les sociétés

Dès que les conditions réglementaires sont réunies, les sociétés du Groupe recourent à l'intégration fiscale. Schneider Electric SE a choisi cette option vis-à-vis de ses filiales françaises détenues directement ou indirectement par l'intermédiaire de Schneider Electric Industries SAS.

8.1 Analyse de la charge d'impôt

(en millions d'euros)	2019	2018
Impôt courant	(724)	(635)
Impôt différé	34	(58)
PRODUIT/(CHARGE) D'IMPÔT	(690)	(693)

8.2 Rapprochement entre impôt théorique et impôt effectif

(en millions d'euros)	2019	2018
Résultat net (part du Groupe)	2 413	2 334
(Charge)/Produit d'impôt	(690)	(693)
Intérêts minoritaires	(110)	(97)
Résultat des sociétés mises en équivalence	78	61
Chiffre d'affaires des activités non poursuivies, net	(3)	(23)
Résultat avant impôt	3 138	3 086
Taux d'impôt théorique du Groupe pondéré du mix géographique	23,4 %	25,2 %
Charge d'impôt théorique	(733)	(777)
Éléments en rapprochement :		
Crédits d'impôt et autres réductions d'impôt	147	180
Effets des déficits fiscaux	(53)	(29)
Autres différences permanentes	(51)	(42)
(Charge)/Produit net d'impôt avant impacts des réformes fiscales	(690)	(668)
TAUX EFFECTIF D'IMPÔT AVANT IMPACTS DES REFORMES FISCALES	22,0 %	21,6 %
Impact des réformes fiscales aux Etats-Unis	–	(25)
(CHARGE)/PRODUIT NET D'IMPÔT REEL	(690)	(693)
TAUX EFFECTIF D'IMPÔT	22,0 %	22,5 %

Le résultat consolidé des activités poursuivies du Groupe étant principalement réalisé en dehors de la France, la charge d'impôt théorique sur les activités poursuivies est calculée sur la base du taux d'imposition moyen du Groupe (et non sur le taux d'impôt théorique français).

En 2018, les réformes fiscales aux États-Unis ont conduit à un impact additionnel négatif au compte de résultat de 25 millions d'euros.

5. Annexes aux comptes consolidés

Note 9 : Écarts d'acquisitions

9.1 Principaux écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition nets du Groupe sont présentés ci-dessous par UGT :

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2019	31/12/2018
Gestion de l'énergie :	11 210	11 035
<i>Basse Tension</i>	6 040	5 999
<i>Moyenne Tension</i>	1 957	1 855
<i>Énergie Sécurisée</i>	3 213	3 181
Automatismes industriels	7 509	7 338
TOTAL ÉCART D'ACQUISITION	18 719	18 373

9.2 Mouvements de la période

Les principaux mouvements de l'année sont récapitulés dans le tableau suivant :

<i>(en millions d'euros)</i>	2019	2018
Écarts d'acquisition nets à l'ouverture	18 373	16 423
Acquisitions	64	1 634
Cessions	(33)	–
Reclassements	(3)	53
Effet des variations de change	318	263
ÉCARTS D'ACQUISITION NETS A LA CLÔTURE	18 719	18 373
<i>dont pertes de valeur cumulées à la clôture</i>	<i>(366)</i>	<i>(366)</i>

Acquisitions

Les écarts d'acquisition générés par les acquisitions réalisées en 2019 s'élèvent à 64 millions d'euros. En 2018, les écarts d'acquisitions générés correspondent principalement aux acquisitions d'AVEVA et IGE+XAO.

Les tests de dépréciation effectués sur l'ensemble des UGT du Groupe n'ont pas conduit à comptabiliser de perte de valeur.

Autres variations

Les variations de taux de change concernent principalement les écarts d'acquisition en dollars américains et en livres sterling.

Note 10 : Immobilisations incorporelles

10.1 Variations des immobilisations incorporelles Valeurs brutes

(en millions d'euros)	Marques	Logiciels	Projets de développement (R&D)	Technologies acquises et relations clientèles	Autres	Total
31/12/2017	2 877	861	2 843	2 251	240	9 072
Acquisitions	–	18	315	1	4	338
Écarts de conversion	90	16	23	90	20	239
Reclassements	–	20	–	–	(20)	–
Variation de périmètre et divers	37	(25)	(58)	500	2	456
31/12/2018	3 004	890	3 123	2 842	246	10 105
Acquisitions	–	22	303	–	13	338
Écarts de conversion	36	4	19	76	9	144
Reclassements	–	45	7	–	(52)	–
Variation de périmètre et divers	(450)	(43)	(137)	(227)	(14)	(871)
31/12/2019	2 590	918	3 315	2 691	202	9 716

Amortissements et pertes de valeur

(en millions d'euros)	Marques	Logiciels	Projets de développement (R&D)	Technologies acquises et relations clientèles	Autres	Total
31/12/2017	(760)	(762)	(1 662)	(1 370)	(183)	(4 737)
Dotations aux amortissements	–	(48)	(255)	(166)	(5)	(474)
Pertes de valeur	–	–	(13)	–	–	(13)
Écarts de conversion	(13)	(1)	(24)	(21)	(10)	(69)
Reclassements	–	–	–	–	–	–
Variation de périmètre et divers	25	20	42	(23)	(2)	62
31/12/2018	(748)	(791)	(1 912)	(1 580)	(200)	(5 231)
Dotations aux amortissements	–	(51)	(243)	(171)	(9)	(474)
Pertes de valeur	–	–	(70)	–	–	(70)
Écarts de conversion	1	(2)	(12)	(30)	(4)	(47)
Reclassements	–	–	–	–	–	–
Variation de périmètre et divers	327	43	126	243	14	753
31/12/2019	(420)	(801)	(2 111)	(1 538)	(199)	(5 069)

Valeurs nettes

(en millions d'euros)	Marques	Logiciels	Projets de développement (R&D)	Technologies acquises et relations clientèles	Autres	Total
31/12/2017	2 117	99	1 181	881	57	4 335
31/12/2018	2 256	99	1 211	1 262	46	4 874
31/12/2019	2 170	117	1 204	1 153	3	4 647

En 2019, la variation des immobilisations incorporelles est principalement due à la cession de Pelco.

L'amortissement et la perte de valeur des immobilisations incorporelles autres que les écarts d'acquisition retraités dans le tableau des flux de trésorerie s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	2019	2018
Amortissements des immobilisations incorporelles autre que les écarts d'acquisitions	474	474
Perte de valeur des immobilisations incorporelles autres que les écarts d'acquisitions	70	13
TOTAL*	544	487

* Incluant les amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles liés aux acquisitions pour 173 millions d'euros en 2019 (177 millions d'euros en 2018)

5. Annexes aux comptes consolidés

10.2 Marques

Au 31 décembre 2019, les principales marques reconnues sont les suivantes :

(en millions d'euros)	31/12/2019	31/12/2018
APC (<i>Énergie Sécurisée</i>)	1 650	1 619
Clipsal (<i>Basse Tension</i>)	159	157
Pelco (<i>Basse Tension</i>)	–	123
Asco (<i>Basse Tension</i>)	111	110
AVEVA (<i>Automatismes Industriels</i>)	83	79
Invensys – Triconex and Foxboro (<i>Automatismes Industriels</i>)	49	48
Digital (<i>Automatismes Industriels</i>)	45	43
Autres	73	77
MARQUES	2 170	2 256

Toutes les marques cidessus présentent une durée de vie à caractère indéterminé. En 2019, le Groupe a procédé à la revue de la valeur des marques principales selon le modèle de valorisation à la date d'acquisition décrit en Note 1.8 – Immobilisations Incorporelles. Les tests de dépréciation réalisés en 2019 sur les marques principales n'ont pas conduit à comptabiliser de perte de valeur supplémentaire.

L'analyse de sensibilité aux hypothèses de ce test ne conduirait pas à comptabiliser une perte de valeur dans l'une des hypothèses suivantes :

- une hausse du taux d'actualisation de 0,5 point ;
- une baisse du taux de croissance de 1 point ;
- une baisse du taux de redevance de 0,5 point.

Note 11 : Immobilisations corporelles

Les variations des immobilisations corporelles en 2019 sont principalement liées aux évolutions du périmètre de consolidation mentionnées dans la Note 2 et incluent les impacts de IFRS 16 – *Locations* qui sont détaillés dans la Note 1 – Effet de l'adoption d'IFRS 16.

Valeurs brutes

(en millions d'euros)	Terrains	Constructions	Installations techniques, matériels et outillages	Autres	Total
31/12/2017	153	1 846	4 352	1 006	7 357
Acquisitions	–	281	144	58	483
Cessions / Mise au rebut	(5)	(62)	(111)	(85)	(263)
Écarts de conversion	–	2	6	(6)	2
Reclassements	2	(135)	128	35	30
Variation de périmètre et divers	–	(65)	(10)	88	13
31/12/2018	150	1 867	4 509	1 096	7 622
Première application d'IFRS 16	–	1 103	139	–	1 242
01/01/2019	150	2 970	4 648	1 096	8 864
Acquisitions	–	172	190	336	698
Cessions / Mise au rebut	(2)	(73)	(178)	(41)	(294)
Écarts de conversion	1	24	42	15	82
Reclassements	–	106	121	(235)	(8)
Variation de périmètre et divers	(8)	(42)	(65)	(17)	(132)
31/12/2019	141	3 157	4 758	1 154	9 210

Amortissements et pertes de valeur

(en millions d'euros)	Terrains	Constructions	Installations techniques, matériels et outillages	Autres	Total
31/12/2017	(17)	(906)	(3 396)	(548)	(4 867)
Dotations aux amortissements et pertes de valeur	(4)	(89)	(256)	(64)	(413)
Reprises d'amortissement	1	36	110	67	214
Écarts de conversion	–	(1)	(8)	4	(5)
Reclassements	–	(13)	5	(22)	(30)
Variation de périmètre et divers	–	1	11	(12)	–
31/12/2018	(20)	(972)	(3 534)	(575)	(5 101)
Première application d'IFRS 16	–	–	–	–	–
01/01/2019	(20)	(972)	(3 534)	(575)	(5 101)
Dotations aux amortissements et pertes de valeur	(1)	(324)	(315)	(64)	(704)
Reprises d'amortissement	1	36	173	34	244
Écarts de conversion	–	(11)	(33)	(7)	(51)
Reclassements	–	(38)	24	22	8
Variation de périmètre et divers	2	8	56	8	74
31/12/2019	(18)	(1 301)	(3 629)	(582)	(5 530)

Valeurs nettes

(en millions d'euros)	Terrains	Constructions	Installations techniques, matériels et outillages	Autres	Total
31/12/2017	136	940	956	458	2 490
31/12/2018	130	895	975	521	2 521
31/12/2019	123	1 856	1 129	572	3 680

Les reclassements correspondent principalement aux mises en service d'immobilisations.

L'impact cash des acquisitions d'immobilisations corporelles en 2019 se détaille comme suit :

(en millions d'euros)	2019	2018
Augmentation des immobilisations corporelles	(698)	(483)
Dont impact non cash lié à IFRS 16	187	–
Variation des créances et dettes liées aux immobilisations corporelles	5	(3)
TOTAL	(506)	(486)

Les amortissements et pertes de valeur des immobilisations corporelles retraités dans le tableau des flux de trésorerie s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	2019	2018
Amortissements des immobilisations corporelles	701	386
Perte de valeur sur immobilisations corporelles	3	27
TOTAL	704	413

5. Annexes aux comptes consolidés

Note 12 : Participations dans les entreprises associées et co-entreprises

Le détail des participations dans les entreprises associées et co-entreprises s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	Delixi Sub-Group*	Fuji Electrics FA	Sunten Electric Equipments	Schneider Electric DMS	InnoVista Sensors	Delta Dore Finance	Autres	Total
% de participation								
31/12/2018	50,0 %	36,8 %	25,0 %	57,0 %	30,0 %	20,0 %		
31/12/2019	50,0 %	36,8 %	25,0 %	100,0 %	30,0 %	20,0 %		
VALEUR AU 31/12/2017	278	116	48	44	27	19	15	547
Résultat/(perte) net	50	16	(1)	(7)	3	–	–	61
Dividendes distribués	(57)	(4)	(1)	–	(28)	–	(1)	(91)
Variation de périmètre	–	–	–	–	–	–	–	–
Impact des taux de change et autres	(2)	8	(1)	7	1	–	–	13
VALEUR AU 31/12/2018	269	136	45	44	3	19	14	530
Résultat/perte net	65	9	1	(2)	3	1	1	78
Dividendes distribués	(15)	(6)	(7)	–	(5)	–	(5)	(38)
Variation de périmètre	–	–	–	(43)	–	–	(2)	(45)
Impact des taux de change et autres	1	2	3	1	(1)	–	2	8
VALEUR AU 31/12/2019	320	141	42	–	–	20	10	533

* En 2019, Delixi Electric Ltd. a étendu ses activités en réalisant deux acquisitions complémentaires (Zhejiang Delixi International Electric Industry Co., Ltd et Delixi Instrument & Meter Co., Ltd.)

Note 13 : Actifs financiers non courants

Les actifs financiers non courants, essentiellement constitués de titres de participation, sont détaillés ci-dessous :

(en millions d'euros)	% d'intérêt	31/12/2019				31/12/2018	
		Acquisitions cessions	Juste valeur par P&L	Juste valeur par capitaux propres	FX & autres	Juste valeur	Juste valeur
ACTIFS FINANCIERS COTÉS :							
NVC Lighting	9,2 %	–	–	(7)	–	9	16
PLEJD	15,1 %	–	–	1	–	7	6
Gold Peak Industries Holding Ltd	4,4 %	–	–	–	–	3	3
TOTAL ACTIFS FINANCIERS COTÉS		–	–	(6)	–	19	25
ACTIFS FINANCIERS NON COTÉS :							
Foundries		45	1	–	(2)	86	42
Sensetime & Stalagnate Fund China		9	–	–	–	33	24
FCPR Aster II (part A, B, C and D)	38,3 %	1	8	–	–	47	38
Alpi	100,0 %	26	–	–	–	26	–
FCPR Growth	100,0 %	–	–	–	–	23	23
FCPR SEV1	100,0 %	(1)	9	–	(1)	22	15
SICAV SESS	63,1 %	–	–	–	–	11	11
FCPI Energy Access Ventures Fund	30,4 %	3	(1)	–	1	9	6
Raise Foundation	4,8 %	–	–	–	–	9	9
Easydrive	51,0 %	8	–	–	–	8	–
SICAV Livehoods Fund SIF	15,2 %	1	–	–	(1)	4	4
Schneider Electric Energy Access	81,1 %	–	–	–	–	3	3
Itris Automation	100,0 %	3	–	–	–	3	–
Autres (valeurs unitaires inférieures à 3 millions d'euros)		–	(6)	–	10	7	3
TOTAL ACTIFS FINANCIERS NON COTÉS		95	11	–	7	291	178
PLACEMENT À LONG TERME EN FOND DE PENSION		1	8	(133)	14	251	361
AUTRES		12		17	(46)	84	101
TOTAL ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS		108	19	(122)	(25)	645	665

Les variations de juste valeur des actifs financiers cotés ont été comptabilisées en «Autres éléments du résultat global» depuis 2017 (Note 1.11). Les produits ou pertes réalisés sur ventes seront également comptabilisés en «Autres éléments du résultat global» (pas de recyclage des plus ou moins-values en compte de résultat).

La juste valeur des actifs financiers cotés sur un marché actif correspond au cours boursier des actions concernées à la date de clôture.

Les «Autres» incluent principalement des prêts envers les entités non consolidées et des garanties données à des tiers.

Note 14 : Impôts différés par nature

La ventilation des impôts différés par nature est détaillée ci-dessous :

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2019	31/12/2018
Déficits reportables (net)	722	721
Provisions pour retraite et engagements similaires (net)	347	278
Provisions et charges à payer non déductibles (net)	332	223
Différentiel entre dépréciation comptable et fiscale sur actifs immobilisés corporels (net)	5	(55)
Différentiel entre amortissement comptable et fiscal sur actifs immobilisés incorporels (net)	(892)	(803)
Différentiel sur actifs circulants (net)	203	370
Autres impôts différés actifs/(passifs) (net)	266	159
TOTAL IMPÔTS DIFFÉRÉS NETS ACTIFS/(PASSIFS)	983	893
<i>dont total impôts différés actifs</i>	<i>2 004</i>	<i>2 040</i>
<i>dont total impôts différés passifs</i>	<i>1 021</i>	<i>1 147</i>

Les actifs d'impôt différé comptabilisés au titre des pertes fiscales reportées au 31 décembre 2019 concernent essentiellement la France (577 millions d'euros). Ces déficits peuvent être reportés indéfiniment et ont été activés en utilisant le taux de 25,83 %, conformément au taux applicable sur l'horizon de consommation estimé de 8 ans. Les actifs d'impôt différé liés aux pertes fiscales non reconnus s'élèvent à 189 millions d'euros au 31 décembre 2019, et concernent principalement l'Espagne et le Brésil.

Note 15 : Stocks et en-cours

L'évolution des stocks au bilan consolidé est la suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2019	31/12/2018
VALEUR BRUTE :		
Matières premières	1 205	1 258
En-cours de production	228	275
Produits intermédiaires et finis	1 127	1 277
Marchandises	402	414
En-cours solutions	167	184
VALEUR BRUTE DES STOCKS	3 129	3 408
PERTE DE VALEUR :		
Matières premières	(130)	(148)
En-cours de production	(4)	(9)
Produits intermédiaires et finis	(142)	(148)
Marchandises	(7)	(7)
En-cours solutions	(5)	(5)
PERTE DE VALEUR	(288)	(317)
VALEUR NETTE :		
Matières premières	1 075	1 110
En-cours de production	224	266
Produits intermédiaires et finis	985	1 129
Marchandises	395	407
En-cours solutions	162	179
VALEUR NETTE DES STOCKS	2 841	3 091

5. Annexes aux comptes consolidés

Note 16 : Clients et créances d'exploitation

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2019	31/12/2018
Créances clients	4 819	5 114
Produits non facturés	1 137	851
Clients, effets à recevoir	223	199
Avances fournisseurs	233	119
Clients et créances d'exploitation, brutes	6 412	6 283
Pertes de valeur	(459)	(479)
CLIENTS ET CRÉANCES D'EXPLOITATION, NETTES	5 953	5 804
<i>dont non échues</i>	<i>5 135</i>	<i>4 855</i>
<i>dont retard n'excédant pas un mois</i>	<i>391</i>	<i>461</i>
<i>dont retard compris entre un et deux mois</i>	<i>179</i>	<i>203</i>
<i>dont retard compris entre deux et trois mois</i>	<i>124</i>	<i>80</i>
<i>dont retard compris entre trois et quatre mois</i>	<i>58</i>	<i>79</i>
<i>dont retard supérieur à quatre mois</i>	<i>66</i>	<i>126</i>

Les créances clients résultent des ventes aux clients finaux, lesquels sont géographiquement et économiquement largement répartis. En conséquence, le Groupe estime qu'il n'existe pas de concentration majeure du risque de crédit.

Par ailleurs, le Groupe applique une politique de prévention du risque client, notamment par un recours important à l'assurance-crédit et à d'autres formes de garantie applicables au poste client.

Le tableau ci-après présente de manière synthétique les variations des provisions pour dépréciation des créances à court et long termes :

<i>(en millions d'euros)</i>	2019	2018
Provisions pour dépréciations en début d'exercice	(479)	(478)
Dotations aux provisions	(107)	(74)
Reprises de provisions pour dépréciations avec utilisation	58	42
Reprises de provisions pour dépréciations sans utilisation	38	43
Écarts de conversion	(6)	5
Variation de périmètre et divers	37	(17)
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATIONS AU 31 DÉCEMBRE	(459)	(479)

Les actifs et passifs sur contrat, respectivement reportés en «Autres créances et charges constatées d'avance» et en «Fournisseurs et dettes d'exploitation», sont détaillés ci-dessous :

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2019	31/12/2018
Produits non facturés (actifs sur contrat)	1 137	851
Passifs sur contrat	(1 069)	(797)
ACTIF NET SOUS CONTRAT	68	54

Note 17 : Autres créances et charges constatées d'avance

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2019	31/12/2018
Autres débiteurs	680	549
Autres créances fiscales	1 097	992
Instruments dérivés	75	45
Charges constatées d'avance	235	324
AUTRES CRÉANCES ET CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	2 087	1 910

Note 18 : Trésorerie et équivalents de trésorerie

(en millions d'euros)	31/12/2019	31/12/2018
Valeurs mobilières de placement	1 560	527
Titres de créances négociables et dépôts à court terme	193	25
Disponibilités	1 839	1 809
Total trésorerie et équivalents de trésorerie	3 592	2 361
Découverts et en-cours bancaires	(197)	(130)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, NETS	3 395	2 231

Des cessions sans recours de créances clients ont eu lieu en 2019 pour un total de 132 millions d'euros, à comparer à 180 millions d'euros en 2018.

Note 19 : Capitaux propres

19.1 Capital

Capital social

Le capital social au 31 décembre 2019 est de 2 328 274 220 euros, représenté par 582 068 555 actions de 4 euros de nominal chacune, totalement libérées.

Au 31 décembre 2019, le nombre total de droits de vote attachés aux 582 068 555 actions du capital est de 608 274 947.

La stratégie de gestion du capital de Schneider Electric vise à :

- assurer la liquidité du Groupe ;
- optimiser sa structure financière ;
- optimiser son coût moyen pondéré du capital.

Elle doit permettre au Groupe d'avoir accès, dans les meilleures conditions possibles, aux différents marchés de capitaux. Les éléments de décision peuvent être des objectifs de bénéfice net par action, de rating ou d'équilibre de bilan. Enfin, la mise en œuvre des décisions peut dépendre des conditions spécifiques de marché.

Évolution du capital social et du nombre cumulé d'actions

Depuis le 31 décembre 2017, le capital social a évolué comme suit :

(en nombre d'actions et en euros)	Nombre cumulé d'actions	Montant du capital
CAPITAL AU 31/12/2017	596 916 242	2 387 664 968
Annulation d'actions*	(22 000 000)	(88 000 000)
Exercice d'options	1 845 942	7 383 768
Augmentation de capital à destination des salariés	2 406 585	9 626 340
CAPITAL AU 31/12/2018	579 168 769	2 316 675 076
Exercice d'options	223 768	895 072
Augmentation de capital à destination des salariés	2 676 018	10 704 072
CAPITAL AU 31/12/2019	582 068 555	2 328 274 220

* Annulation de 22 millions d'actions auto-détenues suite au Conseil d'Administration du 15 février 2018

Par ailleurs, l'exercice des options et les augmentations de capital ont fait augmenter les primes d'émission d'un montant de 157 millions d'euros.

19.2 Résultat par action

(en millier d'actions et en euros par action)	2019		2018	
	Avant dilution	Après dilution	Avant dilution	Après dilution
Actions ordinaires (Net de l'autodétention et de l'auto-côntrole)	551 067	551 067	554 006	554 006
Actions de performance	–	6 449	–	6 463
Options de souscription	–	–	–	118
NOMBRE MOYEN PONDÉRÉ D' ACTIONS	551 067	557 516	554 006	560 587
Résultat net par action avant impôt	5,69	5,63	5,57	5,5
RÉSULTAT NET PAR ACTION	4,38	4,33	4,21	4,16

5. Annexes aux comptes consolidés

19.3 Dividendes versés et proposés

En 2019, le Groupe a versé au titre de l'exercice 2018 un dividende d'un montant de 2,35 euros par action, soit un montant global de 1 296 millions d'euros.

Le dividende proposé à l'Assemblée Générale du 23 avril 2020 au titre de l'exercice 2019 s'élève à 2,55 euros par action. À la clôture de l'exercice 2019, le montant des réserves distribuables de la société tête de Groupe Schneider Electric SE s'élève à 6 379 millions d'euros (3 061 millions d'euros au 31 décembre 2018), hors résultat net de l'exercice.

19.4 Paiements sur la base d'actions

Renseignements relatifs aux plans d'options et d'actions de performance en cours

Le Conseil d'Administration de Schneider Electric SE puis la Direction Générale ont mis en place des plans d'options et d'actions de performance au profit des dirigeants et de certains salariés du Groupe, dont les principales caractéristiques au 31 décembre 2019 sont les suivantes :

Plans d'options

N° plan	Date du Conseil	Type de Plan*	Date de début d'exercice	Date d'expiration	Prix d'exercice (en euros)	Nombre d'options accordées à l'origine	Options annulées en raison de la non-atteinte des objectifs
31	05/01/2009	S	05/01/2013	04/01/2019	23,78	1 358 000	135 625
33	21/12/2009	S	21/12/2013	20/12/2019	34,62	1 652 686	13 589
TOTAL						3 010 686	149 214

* S = Options de souscriptions d'actions

Les plans d'options répondent aux règles suivantes :

- l'exercice des options est généralement subordonné à des conditions d'appartenance au Groupe et d'atteinte des critères de performance ;
- la durée de vie des options est de six ans ;
- la période d'acquisition des droits est de trois ou quatre ans aux États-Unis et de quatre ans pour le reste du monde.

Plans d'actions de performance

N° plan	Date du conseil	Date d'acquisition	Point de départ de cession	Nombre d'actions accordées à l'origine	Actions annulées en raison de la non-atteinte des objectifs
Plan 20 ter	18/02/2015	18/02/2019	18/02/2020	9 300	–
Plan 22	27/03/2015	27/03/2019	27/03/2019	2 095 610	718 432
Plan 22 bis	28/10/2015	28/10/2019	28/10/2019	32 650	15 248
Plan 22 ter	28/10/2015	28/10/2019	28/10/2019	24 570	–
Plan 24	23/03/2016	23/03/2020	23/03/2020	27 042	–
Plan 25	23/03/2016	30/03/2019	01/04/2021	744 540	73 699
Plan 26	23/03/2016	23/03/2020	23/03/2020	2 291 200	530 918
Plan 27	26/10/2016	26/10/2019	26/10/2019	35 700	4 568
Plan 28	24/03/2017	24/03/2020	24/03/2021	25 800	–
Plan 29	24/03/2017	24/03/2020	24/03/2020	2 405 220	250 350
Plan 29 bis	25/10/2017	25/10/2020	25/10/2020	32 400	600
Plan 30	26/03/2018	26/03/2021	26/03/2021	25 800	–
Plan 31	26/03/2018	26/03/2021	26/03/2022	2 318 140	123 150
Plan 31 bis	24/10/2018	24/10/2021	24/10/2021	28 000	–
Plan 32	26/03/2019	28/03/2022	28/03/2023	25 800	–
Plan 33	26/03/2019	28/03/2022	29/03/2022	2 313 650	23 070
Plan 34	24/07/2019	25/07/2022	26/07/2022	87 110	790
Plan 35	23/10/2019	24/10/2022	25/10/2022	17 450	–
TOTAL				12 530 682	1 740 825

Les plans d'actions de performance répondent aux règles suivantes :

- l'attribution des actions de performance est généralement subordonnée à des conditions d'appartenance au Groupe et d'atteinte des critères de performance ;
- la période d'acquisition des actions est de deux à quatre ans ;
- la période d'incessibilité des actions est de zéro à trois ans.

Nombres d'options et d'action de performances restantes à acquérir

Au titre des levées d'options de souscription des plans d'options en cours, Schneider Electric SE a créé 223 768 actions sur l'année 2019. Le nombre d'options et d'actions de performance à acquérir a évolué comme suit :

Évolution du nombre d'options

N° plan	Nombre d'options restantes à lever au 31/12/2018	Nombre d'options exercées et/ou créées au cours de l'exercice	Nombre d'options annulées ou régularisées au cours de l'exercice	Nombre d'options restantes à lever au 31/12/2019
31	19 566	(17 701)	(1 865)	–
33	210 356	(196 767)	(13 589)	–
TOTAL	229 922	(214 468)	(15 454)	–

L'exercice des options des plans 31 et 33, ainsi que des SARs («Stock Appreciation Rights»), est généralement subordonné à une condition d'appartenance au Groupe et à l'atteinte d'objectifs annuels basés sur des indicateurs financiers.

Les plans d'options 31 et 33 étaient les derniers plans encore actifs à la fin de l'année 2019. À partir du 01/01/2020, il n'y a plus de plan d'options actifs pour aucun salarié du Groupe.

Évolution du nombre d'actions de performance

N° plan	Nombre d'actions gratuites au 31/12/2018	Nombre d'actions gratuites existantes ou à émettre	Nombre d'actions annulées au cours de l'exercice	Nombre d'actions gratuites au 31/12/2019
Plan 20 ter	9 300	(9 300)	–	–
Plan 22	1 408 618	(1 377 178)	(31 440)	–
Plan 22 bis	19 797	(17 402)	(2 395)	–
Plan 22 ter	24 570	(24 570)	–	–
Plan 24	27 042	–	–	27 042
Plan 25	714 140	(670 841)	(43 299)	–
Plan 26	1 962 900	–	(202 618)	1 760 282
Plan 27	33 700	(31 132)	(2 568)	–
Plan 28	25 800	–	–	25 800
Plan 29	2 259 170	–	(104 300)	2 154 870
Plan 29 bis	31 800	–	–	31 800
Plan 30	25 800	–	–	25 800
Plan 31	2 284 940	–	(89 950)	2 194 990
Plan 31 bis	28 000	–	–	28 000
Plan 32	–	25 800	–	25 800
Plan 33	–	2 313 650	(23 070)	2 290 580
Plan 34	–	87 110	(790)	86 320
Plan 35	–	17 450	–	17 450
TOTAL	8 855 577	313 587	(500 430)	8 668 734

L'acquisition des actions de performance est subordonnée à une condition d'appartenance au Groupe et à l'atteinte d'objectifs annuels basés sur des indicateurs financiers.

Valorisation des actions de performance

Conformément aux principes énoncés en Note 1.19, les plans d'actions de performance ont été évalués sur la base d'une durée de vie estimée des actions comprise entre trois et cinq ans, et selon les principales hypothèses suivantes :

- taux de distribution du résultat fixé entre 3,0 % et 3,5 % ;
- taux d'actualisation compris entre 0 % et 1,0 % et correspondant à un taux sans risque sur la durée des plans (source : Bloomberg).

5. Annexes aux comptes consolidés

Sur la base de ces hypothèses, la charge comptabilisée en «Frais généraux et commerciaux» se répartit comme suit :

(en millions d'euros)	2019	2018
Plan 18 & 18 bis	–	1
Plan 20 ter	–	–
Plan 22	3	19
Plan 22 bis & 22 ter	–	–
Plan 24	–	–
Plan 25 & 25 bis	2	9
Plan 26 & 26 bis	14	19
Plan 27	–	1
Plan 28	1	–
Plan 29 & 29 bis	42	44
Plan 30	1	–
Plan 31 & 31 bis	43	33
Plan 32	–	–
Plan 33	33	–
Plan 34	–	–
Plan 35	–	–
TOTAL	139	126

En 2019, le Groupe a reconnu une charge supplémentaire de 15 millions d'euros en lien avec le plan d'attribution d'actions du sous-groupe AVEVA portant ainsi la charge totale du Groupe à 154 millions d'euros.

Plan mondial d'actionnariat salarié

Le Groupe Schneider Electric offre à ses employés la possibilité de devenir actionnaires grâce à des émissions d'actions qui leur sont réservées. Dans les pays qui satisfont aux exigences légales et fiscales, le plan d'actionnariat classique a été proposé aux salariés.

Dans le plan classique, les employés investissent dans des actions du Groupe à un cours préférentiel par rapport aux actions libres (décote de 15 %). Ces actions ne peuvent être cédées par le salarié pendant une période incompressible de cinq années, sauf cas spécifiques prévus par la loi. La charge IFRS 2 mesurant «l'avantage» offert aux salariés est évaluée par référence à la juste valeur d'une décote offerte sur des actions non cessibles. Le coût d'incessibilité est valorisé comme le coût d'une stratégie en deux étapes consistant dans un premier temps à vendre à terme les actions incessibles à cinq ans, et à acheter dans un second temps un même nombre d'actions au comptant (donc par définition cessibles à tout moment), en finançant cet achat par un prêt amortissable *in fine*.

Cette stratégie vise à refléter le coût subi par le salarié sur la période d'indisponibilité pour se libérer du risque de portage des actions souscrites dans le cadre du plan classique. Le coût d'emprunt est celui auquel ont accès les employés, seuls acteurs potentiels de ce marché : il repose sur un taux moyen offert par différents organismes de crédit pour des crédits de trésorerie prenant la forme d'un prêt personnel ordinaire non affecté sans faculté de renouvellement pour une durée maximum de cinq ans, octroyé à une personne physique présentant un profil de risque moyen.

En 2019, le Groupe a proposé le 16 avril 2019 à ses salariés, au titre de la politique d'actionnariat salarié du Groupe, de souscrire à une augmentation de capital réservée à un cours de 60,26 euros. Ce cours représente une décote de 15 % par rapport au cours de référence de 70,90 euros, calculé sur une moyenne des cours d'ouverture sur les 20 jours précédant la date de décision du Conseil d'Administration.

Dans l'ensemble, 2,7 millions d'actions ont été souscrites, soit une augmentation de capital de 161 millions d'euros réalisée le 10 juillet 2019. Compte tenu de l'évolution des hypothèses de valorisation, et plus particulièrement du taux d'intérêt accessible aux acteurs du marché, le coût d'incessibilité est, depuis 2012, supérieur à la charge de décote, conduisant le Groupe à ne pas reconnaître de charge au titre de l'opération.

Les tableaux ci-dessous présentent les principales caractéristiques des plans, les montants souscrits et les hypothèses de valorisation pour les exercices 2019 et 2018.

(en millions d'euros)	2019		2018	
	%	Valeur	%	Valeur
Caractéristiques du plan :				
Maturité (en années)		5		5
Prix de référence (en euros)		70,9		75,86
Prix de souscriptions (en euros)		60,26		64,47
Décôte faciale	15,0 %		15,0 %	
Montant souscrit par les salariés		161,3		155,2
Montant global souscrit		161,3		155,2
Nombre total d'actions souscrites (millions d'actions)		2,7		2,4
Hypothèses de valorisation :				
Taux d'emprunt du participant au marché (in fine)*	3,1 %		3,4 %	
Taux d'intérêt sans risque à cinq ans (zone euro)	0,3 %		0,3 %	
Taux d'emprunt des titres annuel (repo)	1,0 %		1,0 %	
Valeur de la décôte (a)	15,0 %	28,5	15,0 %	27,4
Valeur d'inaccessibilité pour le participant au marché (b)	26,4 %	50	26,4 %	48,1
COÛT GLOBAL POUR LE GROUPE (a) - (b)		-		-
Sensibilité :				
diminution du taux d'emprunt du participant au marché**	(0,5) %	5,2	(0,5) %	5,1

* Taux moyen offert pour des crédits de trésorerie sous la forme d'un prêt personnel ordinaire non affecté, sans faculté de renouvellement, pour une durée de cinq ans à une personne physique présentant un profil de risque moyen.

** Une diminution du taux d'emprunt du participant au marché diminue le coût d'inaccessibilité et de ce fait augmente la charge comptable pour l'émetteur.

19.5 Actions propres de Schneider Electric SE

Au 31 décembre 2019, le Groupe détenait 31 046 884 actions propres qui viennent en déduction des réserves consolidées. Le Groupe a racheté 3,5 millions d'actions pour un montant total de 266 million d'euros en 2019.

19.6 Impôt constaté dans les capitaux propres

L'impôt sur les éléments directement reconnus en capitaux propres s'élève à 247 millions d'euros au 31 décembre 2019 et se décompose comme suit :

(en millions d'euros)	31/12/2019	31/12/2018	Effet impôt sur le flux net de la période
Réévaluation des instruments dérivés de couverture	48	55	(7)
Réévaluation des actifs financiers	(7)	(7)	-
Écarts actuariels sur les régimes à prestations définies	209	127	82
Autres	(3)	(1)	(2)
TOTAL	247	174	73

19.7 Participations ne donnant pas le contrôle

Le contributeur principal est AVEVA, dont 40 % de la participation ne donne pas le contrôle.

5. Annexes aux comptes consolidés

Note 20 : Provisions pour retraites et engagements assimilés

Le Groupe accorde à ses employés des avantages de natures diverses en matière de retraite et d'indemnités de fin de carrière, ainsi que d'autres avantages postérieurs à l'emploi en matière de couverture maladie et assurance-vie. Par ailleurs, le Groupe accorde également des avantages à long terme au personnel en activité.

Régimes de retraite à prestations définies

Le Groupe est principalement impacté par des régimes de retraite à prestations définies au Royaume-Uni et aux États-Unis. Ils représentent, respectivement, 63 % (2018 : 63 %) et 22 % (2018 : 22 %) des obligations du Groupe en matière de régimes de retraite. La majorité des régimes de retraite, représentant 93 % des engagements du Groupe au 31 décembre 2019, sont partiellement ou totalement financés à travers de versements à des fonds extérieurs au Groupe. Ces fonds ne sont pas réinvestis dans des Actifs par le Groupe.

Royaume-Uni

Le Groupe gère plusieurs régimes de retraite à prestations définies au Royaume-Uni. Le principal est le régime de retraite d'Invensys. Les prestations de retraites de ces plans sont basées sur le salaire moyen de fin de carrière et l'ancienneté des participants au sein du Groupe. Ces fonds sont agréés par l'administration fiscale britannique et les actifs sont détenus par des Trusts gérés par des administrateurs indépendants. Ces régimes sont fermés aux nouveaux entrants et dans la plupart des cas, les droits acquis ont été gelés, ces régimes ayant été remplacés par des plans à cotisations définies.

Ces régimes sont financés par des cotisations de l'employeur dont le montant est négocié tous les trois ans dans le cadre de la réglementation en vigueur, sur la base d'évaluations financières effectuées par des actuaires indépendants, de telle sorte que le financement à long terme des prestations soit assuré.

Concernant la gestion des risques et la stratégie d'investissement, l'objectif premier du Conseil d'Administration de chaque Trust est de veiller à ce que les engagements vis-à-vis des bénéficiaires soient tenus à court et long terme. Ce dernier est responsable de la stratégie d'investissement à long terme et il définit et pilote les stratégies d'investissement à long terme dans le but de réduire les risques encourus, incluant les risques d'exposition aux taux d'intérêt et les risques de longévité. Une partie des actifs est utilisée pour couvrir les variations des passifs résultants des mouvements de taux d'intérêt. Ces actifs sont principalement investis dans des instruments de revenu à taux fixe à moyen et long terme.

Suite à l'accord avec le Conseil d'Administration («Board of Trustees») du fonds de retraite d'Invensys au Royaume-Uni conclu en février 2014, Schneider Electric SE a garanti les obligations des filiales d'Invensys participant au Fonds de retraite à hauteur d'un montant plafonné à 1,75 milliards de livres sterling. Au 31 décembre 2019, les actifs du régime excèdent la valeur des obligations objet de cette garantie et cette garantie ne peut donc pas être appelée.

Les régimes de retraite de Schneider au Royaume-Uni incluent des dispositifs statutaires de retraite minimum «Guaranteed Minimum Pension» («GMP»). Les «GMPs» s'appliquent à des salariés ayant souscrit à un second pilier de retraite avant le 6 Avril 1997. Historiquement, une inégalité a été constatée entre les hommes et les femmes concernant les prestations des «GMPs».

Le 26 Octobre 2018, la Cour Suprême a statué que les avantages des régimes de retraite soumis aux «GMPs» devaient être équivalents pour les hommes et les femmes. Le passif supplémentaire créé par l'égalisation des GMPs a été traité comme un effet d'expérience dont l'impact de 56 millions a été reconnu en capitaux propres en 2018.

États-Unis

Les filiales américaines du Groupe gèrent plusieurs régimes de retraite à prestations définies. Les régimes de retraite à prestations définies ont été fermés aux nouveaux adhérents et les droits acquis ont été gelés, ces régimes ayant été remplacés par des plans à cotisations définies. Les droits des participants sont basés sur le salaire de fin de carrière et l'ancienneté au sein du Groupe.

Chaque année, les filiales du Groupe versent un certain un montant aux régimes de retraite à prestations définies qui est déterminé sur la base d'évaluations actuarielles et comprend le coût des services rendus, les dépenses administratives ainsi que le financement d'éventuels déficits. Les plans étant fermés et gelés, le poste relatif au coût des services rendus est nul.

Les filiales délèguent plusieurs responsabilités à des comités locaux de suivi des régimes de retraites. Ces comités définissent et pilotent les stratégies d'investissement à long terme afin de réduire les risques, notamment les risques de taux d'intérêt et de longévité. Une partie des actifs est utilisée pour couvrir les variations des évaluations du passif résultant des mouvements de taux d'intérêt. Ces actifs sont principalement investis dans des instruments de revenu à taux fixe à moyen et long terme.

En 2018, Schneider Electric a conclu des contrats de rente viagère pour s'acquitter de ses engagements auprès de certains de ses ayant droits. Les contrats de rente ont été souscrits auprès de compagnies d'assurance faisant l'objet de notations de crédit de qualité, conformément à la réglementation américaine en vigueur. Au total, les valeurs brutes des engagements ont été diminuées de 623 millions de dollars américains ainsi que d'une baisse de 599 millions de dollars américains des actifs de couverture.

Hypothèses

Les évaluations actuarielles sont réalisées annuellement. Les hypothèses utilisées pour l'évaluation des engagements varient selon les conditions économiques prévalant du pays dans lequel le régime s'applique et sont spécifiées ci-dessous :

	Taux moyen pondéré du Groupe		Dont Royaume-Uni		Dont États-Unis	
	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2018
Taux d'actualisation	2,18 %	3,00 %	2,06 %	2,85 %	3,26 %	4,33 %
Taux d'augmentation des prestations	3,16 %	3,25 %	3,34 %	3,53 %	n.a	n.a

Les taux d'actualisation retenus sont déterminés sur la base des taux de rendement des obligations émises par des entreprises ayant une notation de crédit de bonne qualité (notées AA) ou des obligations d'État lorsque le marché n'est pas liquide, de maturité équivalente à la durée des régimes évalués. Aux États-Unis, un taux d'actualisation moyen est retenu sur la base d'une courbe déterminée à partir des taux d'obligations des entreprises notées AA et AAA.

Les taux d'actualisation dans la zone euro sont les suivants : 0,5 % pour les régimes de durée 10 ans et 0,75 % pour les régimes de durée 15 ans.

20.1 Variations des provisions pour retraites et engagements assimilés

La variation annuelle des engagements, la valeur de marché des actifs détenus par les régimes de retraite, et les actifs et provisions pour retraite comptabilisés dans les comptes consolidés peuvent être analysés comme suit :

(en millions d'euros)	Retraites et engagements assimilés	Actifs de couverture	Actifs immobilisés	Passif net
31/12/2017	(10 189)	8 686	(98)	(1 601)
Coût des services rendus	(41)	–	–	(41)
Coût des services passés	6	–	–	6
Effet des liquidations/réductions de régimes	528	(508)	–	20
Charge d'intérêt	(258)	–	(2)	(260)
Produits des intérêts	–	199	–	199
Produit/(charge), net	235	(309)	(2)	(76)
<i>dont Royaume-Uni</i>	<i>(153)</i>	<i>148</i>	<i>(2)</i>	<i>(7)</i>
<i>dont États-Unis</i>	<i>444</i>	<i>(464)</i>	–	<i>(20)</i>
Prestations versées	593	(534)	–	59
Contributions des ayants droit	(5)	5	–	–
Contributions employeur	–	167	–	167
Variations des périmètres de consolidation	(99)	94	–	(5)
Gains/(pertes) actuariels en capitaux propres	611	(237)	(89)	285
Écarts de conversion	(57)	29	2	(26)
Autres variations	–	–	–	–
31/12/2018	(8 911)	7 901	(187)	(1 197)
<i>dont Royaume-Uni</i>	<i>(5 592)</i>	<i>6 009</i>	<i>(187)</i>	<i>230</i>
<i>dont États-Unis</i>	<i>(1 961)</i>	<i>1 384</i>	–	<i>(577)</i>
Coût des services rendus	(50)	–	–	(50)
Coût des services passés	10	–	–	10
Effet des liquidations/réductions de régimes	(1)	–	–	(1)
Charge d'intérêt	(267)	–	(5)	(272)
Produits des intérêts	–	219	–	219
Produit/(charge), net	(308)	219	(5)	(94)
<i>dont Royaume-Uni</i>	<i>(152)</i>	<i>163</i>	<i>(5)</i>	<i>6</i>
<i>dont États-Unis</i>	<i>(84)</i>	<i>50</i>	–	<i>(34)</i>
Prestations versées	532	(468)	–	64
Contributions des ayants droit	(5)	5	–	–
Contributions employeur	–	80	–	80
Variations des périmètres de consolidation	5	–	–	5
Gains/(pertes) actuariels en capitaux propres	(1 024)	539	77	(408)
Écarts de conversion	(354)	357	(8)	(5)
Autres variations	–	–	–	–
31/12/2018	(10 065)	8 633	(123)	(1 555)
<i>dont Royaume-Uni</i>	<i>(6 312)</i>	<i>6 556</i>	<i>(123)</i>	<i>121</i>
<i>dont États-Unis</i>	<i>(2 209)</i>	<i>1 539</i>	–	<i>(670)</i>

5. Annexes aux comptes consolidés

La valeur totale des engagements peut se décomposer comme suit entre régimes complètement et partiellement financés et totalement non financés.

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2019	31/12/2018
Valeur actuelle des engagements financés complètement ou partiellement	(9 350)	(8 261)
Juste valeur des actifs des régimes de retraite	8 633	7 901
Impact des actifs immobilisés	(123)	(187)
Valeur actuelle des engagements financés complètement ou partiellement, net	(840)	(547)
Valeur actuelle des engagements totalement non financés	(715)	(650)
PROVISIONS POUR RETRAITE ET ENGAGEMENTS ASSIMILÉS, NET	(1 555)	(1 197)
Réconciliation des éléments du bilan :		
<i>Surplus des régimes de retraites reconnu à l'actif</i>	251	361
<i>Provisions reconnues au passif</i>	(1 806)	(1 558)

Les variations des éléments bruts reconnus aux capitaux propres se détaillent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	2019	2018
Écarts actuariels sur les engagements dus aux changements d'hypothèses démographiques	(37)	(182)
Écarts actuariels sur les engagements dus aux changements d'hypothèses financières	989	(523)
Écarts actuariels sur les engagements dus aux effets de l'expérience	72	94
Écarts actuariels sur les actifs de couverture	(539)	237
Effets des actifs immobilisés	(77)	89
TOTAL DES VARIATIONS REPORTÉES AU CAPITAL SUR LA PÉRIODE	408	(285)
<i>dont Royaume-Uni</i>	(162)	172
<i>dont États-Unis</i>	(70)	92

Répartition des actifs de couverture :

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2019	31/12/2018
Capital	11 %	11 %
Obligations	74 %	80 %
Autres	15 %	9 %
TOTAL	100 %	100 %

20.2 Analyse de la sensibilité

Une variation de +/- 0,5 % du taux d'actualisation aurait les effets suivants sur la valeur des engagements :

<i>(en millions d'euros)</i>	Total		Royaume-Uni		États-Unis		Reste du monde	
	+0,5 %	-0,5 %	+0,5 %	-0,5 %	+0,5 %	-0,5 %	+0,5 %	-0,5 %
Valeur des engagements	(640)	709	(420)	472	(123)	132	(98)	104

Note 21 : Provisions pour risques et charges

(en millions d'euros)	Risques économiques	Risques commerciaux	Risques sur produits	Risques environnementaux	Restructuration	Autres risques	Provisions
31/12/2017	821	94	445	290	154	469	2 273
<i>dont part à plus d'un an</i>	<i>615</i>	<i>64</i>	<i>153</i>	<i>276</i>	<i>8</i>	<i>315</i>	<i>1 431</i>
Dotations	93	13	146	12	87	98	449
Reprises pour utilisation	(204)	(23)	(112)	(26)	(104)	(119)	(588)
Provisions devenues sans objet	(10)	(14)	(11)	(4)	(13)	(10)	(62)
Écarts de conversion	4	2	(3)	11	(1)	11	24
Variations de périmètre et autres	28	1	2	17	(1)	(12)	35
31/12/2018	732	73	467	300	122	437	2 131
<i>dont part à plus d'un an</i>	<i>499</i>	<i>50</i>	<i>144</i>	<i>265</i>	<i>13</i>	<i>282</i>	<i>1 253</i>
Reclassement IFRIC 23*	(448)						(448)
Dotations	51	13	199	10	256	87	616
Reprises pour utilisation	(40)	(14)	(120)	(18)	(225)	(105)	(522)
Provisions devenues sans objet	(2)	(4)	(43)	(2)	(4)	(3)	(58)
Écarts de conversion	2	1	6	5	–	7	21
Variations de périmètre et autres	(3)	7	(10)	(2)	2	–	(6)
31/12/2019	292	76	499	293	151	423	1 734
<i>dont part à plus d'un an</i>	<i>155</i>	<i>50</i>	<i>139</i>	<i>256</i>	<i>11</i>	<i>329</i>	<i>940</i>

* Suite à l'application de la norme IFRIC 23, décrite dans la Note 1, au 1^{er} janvier 2019, les provisions fiscales ont été reclassées en dettes fiscales.

Les provisions sont notamment destinées à couvrir :

- **les risques économiques** : ces provisions couvrent des risques fiscaux résultant de positions prises par le Groupe ou ses filiales. Chaque position est évaluée individuellement et non compensée, et reflète la meilleure estimation du risque à la fin de la période de déclaration. Le cas échéant, elle comprend les intérêts de retard et les amendes. En accord avec la norme IFRIC 23 – *Incertitude relative aux traitements fiscaux*, les provisions couvrant les incertitudes relatives aux traitements fiscaux ont été reclassées au sein des «Dettes fiscales et sociales» à partir du 1^{er} Janvier 2019 ;
- **les risques commerciaux** : les provisions pour risques clients intègrent principalement les provisions pour pertes à l'achèvement de certains contrats à long terme. Les provisions pour pertes attendues sont pleinement comptabilisées dès lors qu'elles sont identifiées ;
- **les risques sur produits** : ces provisions sont constituées
 - des provisions statistiques pour garantie : le Groupe provisionne sur une base statistique l'ensemble des garanties données sur la vente de produits Schneider Electric au-delà des risques couverts par les assurances. Ces provisions sont estimées en tenant compte des statistiques historiques sur les revendications et de la période de garantie ;
 - des provisions pour litiges sur des produits défectueux et des provisions destinées à couvrir des campagnes de remplacement sur des produits clairement identifiés.
- **les risques environnementaux** : ces provisions sont essentiellement destinées à couvrir les coûts des opérations de dépollution. L'estimation des futurs décaissements prévus est basée sur des rapports d'experts indépendants ;
- **les coûts de restructuration**, dès lors que la restructuration a fait l'objet d'un plan détaillé et d'une annonce ou d'un début d'exécution avant la date de clôture de la part du Groupe. L'estimation du passif ne comprend que les dépenses directes découlant de la restructuration.

Les augmentations et diminutions des provisions retraitées dans le tableau de flux de trésorerie s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	2019	2018
Dotations aux provisions	616	449
Reprises pour utilisation	(522)	(589)
Provisions devenues sans objet	(58)	(61)
Variation de provisions incluant les provisions fiscales mais sans les provisions pour retraites et engagements assimilés	36	(201)
(Variation des provisions fiscales)	–	92
Variation des provisions (hors provisions fiscales et provisions pour retraites et engagements assimilés)	36	(109)
Provisions pour retraite et engagements assimilés hors cotisations de l'employeur	20	26
AUGMENTATION/(DIMINUTION) DES PROVISIONS DANS LE TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE	56	(83)

5. Annexes aux comptes consolidés

Note 22 : Dette financière courante et non-courante

La dette nette s'analyse de la façon suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2019	31/12/2018
Emprunts obligataires	6 888	6 406
Autres emprunts auprès d'établissements de crédit	22	17
Participation des salariés	2	3
Part court terme des emprunts obligataires	(500)	(500)
Part court terme des autres dettes long terme	(7)	(3)
DETTES FINANCIÈRES NON COURANTES	6 405	5 923
Billets de trésorerie	–	610
Intérêts courus non échus	41	31
Autres dettes	234	300
Tirage de lignes de crédit	–	–
Découverts et en-cours bancaires	197	130
Part court terme des emprunts obligataires	500	500
Part court terme des autres dettes long terme	7	3
DETTES FINANCIÈRES COURANTES	979	1 574
DETTES FINANCIÈRES COURANTES ET NON COURANTES	7 384	7 497
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE (NOTE 18)	(3 592)	(2 361)
DETTE FINANCIÈRE NETTE	3 792	5 136

22.1 Répartition par échéance

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2019			31/12/2018
	Principaux	Intérêts	Swaps	Principaux
2019	–	–	–	1 591
2020	996	101	–	499
2021	599	86	–	599
2022	710	70	–	696
2023	796	51	–	795
2024	995	42	–	792
2025	1 044	34	–	1 043
2026	742	28	–	741
2027 et au-delà	1 502	16	–	741
TOTAL	7 384	428	–	7 497

22.2 Répartition par devise

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2019	31/12/2018
Euro	6 239	6 563
Dollar américain	793	746
Réal brésilien	66	36
Roupie indienne	45	48
Livre Sterling	32	10
Rouble	29	38
Dinar algérien	20	28
Peso chilien	18	26
Autres	142	2
TOTAL	7 384	7 497

22.3 Emprunts obligataires

(en millions d'euros)	31/12/2019	31/12/2018	Taux d'intérêt effectif	Maturité
Schneider Electric SE 2019	–	500	3,500 % TF	Janvier 2019
Schneider Electric SE 2020	500	499	3,625 % TF	Juillet 2020
Schneider Electric SE 2021	599	599	2,500 % TF	Septembre 2021
Schneider Electric SE 2022	710	696	2,950 % TF	Septembre 2022
Schneider Electric SE 2023	796	795	1,500 % TF	Septembre 2023
Schneider Electric SE 2024	995	792	0,250 % TF	Septembre 2024
Schneider Electric SE 2025	744	743	0,875 % TF	Mars 2025
Schneider Electric SE 2025	300	300	1,841 % TF	Octobre 2025
Schneider Electric SE 2026	742	741	0,875 % TF	Décembre 2026
Schneider Electric SE 2027	742	741	1,375 % TF	Juin 2027
Schneider Electric SE 2028	760	–	1,500 % TF	Janvier 2028
TOTAL	6 888	6 406		

Schneider Electric SE a réalisé plusieurs émissions obligataires sur différents marchés :

- aux États-Unis, à travers un placement privé uniquement réservé aux investisseurs institutionnels (SEC Rule 144A) pour 800 millions de dollars américains, mis en place en septembre 2012, au taux de 2,95 % et arrivant à échéance en septembre 2022 ;
- dans le cadre de son programme d'Euro Medium Term Notes (« EMTN »), emprunts étant admis aux négociations de la Bourse du Luxembourg. À la clôture de l'exercice 2019, les émissions non arrivées à échéance sont les suivantes :
 - 500 millions d'euros mis en place en juillet 2010 au taux de 3,625 %, arrivant à échéance en juillet 2020
 - 600 millions d'euros mis en place en septembre 2013, au taux de 2,5 %, arrivant à échéance en septembre 2021
 - 800 millions d'euros mis en place en septembre 2015, au taux de 1,50 %, arrivant à échéance en septembre 2023
 - 800 millions d'euros mis en place en septembre 2016, au taux de 0,25 %, arrivant à échéance en septembre 2024
 - 200 millions d'euros mis en place en juillet 2019, au taux de 0,25 %, arrivant à échéance en septembre 2024
 - 750 millions d'euros mis en place en mars 2015, au taux de 0,875 %, arrivant à échéance en mars 2025
 - 200 et 100 millions d'euros de Climate bonds mis en place en octobre et décembre 2015, au taux de 1,841 %, arrivant à échéance en octobre 2025
 - 750 millions d'euros mis en place en décembre 2017, au taux de 0,875 %, arrivant à échéance en décembre 2026
 - 750 millions d'euros mis en place en juin 2018, au taux de 1,375 %, arrivant à échéance en juin 2027
 - 500 millions d'euros mis en place en janvier 2019 et 250 millions d'euros mis en place en mai 2019 au taux de 1,500 %, arrivant à échéance en janvier 2028

Pour toutes ces transactions, les primes et frais d'émission sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

22.4 Réconciliation avec le tableau des flux de trésorerie

(en millions d'euros)	31/12/2018	Variations trésorerie	Autres Variations			31/12/2019
			Périmètre	Change	Autres	
Emprunts obligataires	6 406	464	–	18	–	6 888
Autres emprunts aux établissements de crédit et autres dettes à court terme	1 091	(654)	–	59	–	496
TOTAL PASSIF FINANCIER COURANT ET NON COURANT	7 497	(190)	–	77	–	7 384

22.5 Autres informations

Au 31 décembre 2019, les lignes de crédit confirmées de Schneider Electric s'élèvent à 2 675 millions d'euros, aucune n'étant utilisée à cette date.

Les contrats d'emprunts et lignes de crédit ne contiennent pas d'engagement de respect de ratios financiers ni de clauses de remboursement en cas de dégradation de la notation de la dette long terme du Groupe.

5. Annexes aux comptes consolidés

Note 23 : Instruments financiers

Le Groupe utilise des instruments financiers afin de gérer son exposition aux risques de change, de taux et de variation des cours des métaux.

Les actifs et passifs financiers peuvent être hiérarchisés selon les trois niveaux de juste valeur suivants :

Niveau 1 : des prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques, pour lesquels la société peut obtenir la valeur de marché à une date donnée ;

Niveau 2 : des données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement sur le marché ;

Niveau 3 : des données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas observables sur le marché.

23.1 Exposition au bilan et hiérarchie de Juste Valeur

(en millions d'euros)	31/12/2019					
	Nominal	Juste valeur par résultat	Juste valeur par capitaux propres	Actifs/passifs financiers au coût amorti	Juste valeur	Hiérarchie de juste valeur
ACTIFS :						
Actifs financiers cotés	19	–	19	–	19	Level 1
Fonds Communs de Placements à Risque (FCPR) / Société d'investissement à capital variable (SICAV)	116	116	–	–	116	Level 3
Autres actifs financiers non-côtés	175	–	175	–	175	Level 3
Autres actifs financiers non-courants	335	–	–	335	335	Level 3
TOTAL ACTIFS NON-COURANTS	645	116	194	335	645	
Clients et créances d'exploitation	5 953	–	–	5 953	5 953	Level 3
Actifs financiers courants	19	19	–	–	19	Level 3
Valeurs mobilières de placement	1 560	1 560	–	–	1 560	Level 1
Instruments dérivés – change	63	50	13	–	63	Level 2
Instruments dérivés – taux	–	–	–	–	–	Level 2
Instruments dérivés – matières premières	8	–	8	–	8	Level 2
Instruments dérivés – actions	4	4	–	–	4	Level 2
TOTAL ACTIFS COURANTS	7 607	1 633	21	5 953	7 607	
PASSIFS :						
Part long terme des emprunts obligataires*	(6 388)	–	–	(6 388)	(6 738)	Level 1
Dettes financières à plus d'un an	(17)	–	–	(17)	(17)	Level 3
TOTAL PASSIFS NON-COURANTS	(6 405)	–	–	(6 405)	(6 755)	
Part court terme des emprunts obligataires*	(500)	–	–	(500)	(500)	Level 1
Dettes financières courantes	(479)	–	–	(479)	(479)	Level 3
Fournisseurs et dettes d'exploitations	(4 215)	–	–	(4 215)	(4 215)	Level 3
Autres dettes	(44)	–	–	(44)	(44)	Level 3
Instruments dérivés – change	(30)	(23)	(7)	–	(30)	Level 2
Instruments dérivés – taux	–	–	–	–	–	Level 2
Instruments dérivés – matières premières	(2)	–	(2)	–	(2)	Level 2
Instruments dérivés – actions	–	–	–	–	–	Level 2
TOTAL PASSIFS COURANTS	(5 270)	(23)	(9)	(5 238)	(5 270)	

* La majorité des instruments financiers listés au bilan sont comptabilisés à la juste valeur, à l'exception des emprunts obligataires pour lesquels le coût amorti au bilan représente 6 888 millions d'euros comparés à une juste valeur de 7 238 millions d'euros.

(en millions d'euros)	31/12/2018					
	Nominal	Juste valeur par résultat	Juste valeur par capitaux propres	Actifs/passifs financiers au coût amorti	Juste valeur	Hierarchie de juste valeur
ACTIFS :						
Actifs financiers cotés	25	–	25	–	25	Level 1
Fonds Communs de Placements à Risque (FCPR)/Société d'investissement à capital variable (SICAV)	97	97	–	–	97	Level 3
Autres actifs financiers non-côtés	81	–	81	–	81	Level 3
Autres actifs financiers non-courants	462	–	–	462	462	Level 3
TOTAL ACTIFS NON-COURANTS	665	97	106	462	665	
Clients et créances d'exploitation	5 804	–	–	5 804	5 804	Level 3
Actifs financiers courants	43	43	–	–	43	Level 3
Valeurs mobilières de placement	527	527	–	–	527	Level 1
Instruments dérivés – change	39	25	14	–	39	Level 2
Instruments dérivés – taux	–	–	–	–	–	Level 2
Instruments dérivés – matières premières	–	–	–	–	–	Level 2
Instruments dérivés – actions	6	6	–	–	6	Level 2
TOTAL ACTIFS COURANTS	6 419	601	14	5 804	6 419	
PASSIFS :						
Part long terme des emprunts obligataires	(5 906)	–	–	(5 906)	(6 045)	Level 1
Dettes financières à plus d'un an	(17)	–	–	(17)	(17)	Level 3
TOTAL PASSIFS NON-COURANTS	(5 923)	–	–	(5 923)	(6 062)	
Part court terme des emprunts obligataires	(500)	–	–	(500)	(500)	Level 1
Dettes financières courantes	(503)	–	–	(503)	(503)	Level 3
Fournisseurs et dettes d'exploitations	(4 142)	–	–	(4 142)	(4 142)	Level 3
Autres dettes	(40)	–	–	(40)	(40)	Level 3
Instruments dérivés – change	(40)	(27)	(13)	–	(40)	Level 2
Instruments dérivés – taux	–	–	–	–	–	Level 2
Instruments dérivés – matières premières	(12)	–	(12)	–	(12)	Level 2
Instruments dérivés – actions	–	–	–	–	–	Level 2
TOTAL PASSIFS COURANTS	(5 237)	(27)	(25)	(5 186)	(5 237)	

23.2 Instruments dérivés

(en millions d'euros)	31/12/2019							
	Qualifications comptables	Maturité	Nominal Ventes	Nominal Achats	Juste Valeur	Valeur à l'actif du bilan	Valeur au passif du bilan	Dont valeurs en capitaux propres
Contrats à terme	CFH	< 1 an	127	(126)	–	3	(3)	–
Contrats à terme	CFH	< 2 ans	10	(23)	–	–	–	–
Contrats à terme	CFH	> 2 ans	4	(4)	–	–	–	–
Contrats à terme	FVH	< 1 an	1 236	(1 028)	45	49	(4)	–
Contrats à terme	NIH	< 1 an	1 191	–	10	10	–	10
Contrats à terme	Trading	< 1 an	525	(3 299)	(18)	1	(19)	–
Cross currency swaps	CFH	< 2 ans	–	(108)	(4)	–	(4)	(4)
TOTAL DÉRIVÉS CHANGE			3 093	(4 588)	33	63	(30)	6
Contrats à terme	CFH	< 1 an	–	(233)	6	8	(2)	6
Dérivés métaux			–	(233)	6	8	(2)	6
Options	Trading	< 1 an	–	(4)	4	4	–	–
Dérivés actions			–	(4)	4	4	–	–
TOTAL			3 093	(4 825)	43	75	(32)	12

5. Annexes aux comptes consolidés

(en millions d'euros)	31/12/2018							
	Qualifications comptables	Maturité	Nominal Ventes	Nominal Achats	Juste Valeur	Valeur à l'actif du bilan	Valeur au passif du bilan	Valeurs en capitaux propres
Contrats à terme	Trading	< 2 ans	1 850	(1 008)	7	23	(16)	–
Contrats à terme	CFH	< 1 an	128	(28)	–	1	–	1
Dérivés change opérationnels			1 978	(1 036)	7	24	(16)	1
Contrats à terme	FVH	< 1 an	506	(945)	(2)	3	(5)	1
Contrats à terme	NIH	< 1 an	1 105	–	(3)	3	(6)	(2)
Contrats à terme	Trading	< 1 an	1 417	(2 413)	1	9	(11)	–
Cross currency swaps	CFH	< 2 ans	–	(187)	(2)	–	(2)	(1)
Dérivés change liés au financement			3 028	(3 545)	(6)	15	(24)	(2)
TOTAL DÉRIVÉS CHANGE			5 006	(4 581)	1	39	(40)	(1)
Contrats à terme	CFH	< 1 an	–	(229)	(12)	6	(18)	(12)
Dérivés métaux			–	(229)	(12)	6	(18)	(12)
Options	Trading	< 1 an	–	(12)	6	6	–	–
Dérivés actions			–	(12)	6	6	–	–
TOTAL			5 006	(4 822)	(5)	51	(58)	(13)

23.3 Couvertures de change

Une part significative des opérations de Schneider Electric est réalisée dans des devises différentes des devises fonctionnelles des filiales. Le Groupe est donc exposé à l'évolution des différentes devises. En l'absence de couverture, les fluctuations de change des devises fonctionnelles vis-à-vis des autres devises peuvent donc significativement modifier les résultats du Groupe et rendre difficiles les comparaisons de performance d'une année sur l'autre. Par conséquent, le Groupe utilise des instruments financiers pour se couvrir au risque de change, en ayant recours à des contrats d'achat à terme ou bien en bénéficiant d'une couverture naturelle. Par ailleurs, certaines créances ou prêts à long terme accordés aux filiales constituent un investissement net à l'étranger au sens d'IAS 21.

La politique de couverture de change de Schneider Electric consiste à couvrir les filiales sur leurs opérations dans une devise autre que leur devise de comptabilisation. Les stratégies de couvertures sont détaillées en Note 1.22.

La composition nominale des dérivés de change en lien avec les activités opérationnelles et de financement, est la suivante :

(en millions d'euros)	31/12/2019		
	Ventes	Achats	Net
USD	2 251	(1 795)	456
CNY	28	(484)	(456)
EUR	167	(822)	(655)
DKK	37	(277)	(240)
SGD	13	(233)	(220)
SEK	9	(165)	(156)
JPY	5	(156)	(151)
CHF	4	(132)	(128)
AED	5	(75)	(70)
BRL	–	(63)	(63)
CAD	77	(23)	54
AUD	15	(68)	(53)
SAR	51	(5)	46
RUB	42	–	42
NOK	45	(4)	41
GBP	71	(40)	31
ZAR	28	–	28
HKD	116	(144)	(28)
Autres	129	(102)	27
TOTAL	3 093	(4 588)	(1 495)

23.4 Couvertures de taux

Le risque de taux d'intérêt sur les emprunts est géré au niveau du Groupe, sur la base de la dette consolidée et en tenant compte des conditions du marché pour optimiser les coûts d'emprunt globaux. Le Groupe utilise des instruments dérivés pour couvrir son exposition aux taux d'intérêt par le biais de swaps.

Sur l'exercice 2019, le Groupe n'a pas utilisé d'instruments dérivés afin de gérer le risque de taux.

(en millions d'euros)	31/12/2019			31/12/2018		
	Taux fixes	Taux variables	Total	Taux fixes	Taux variables	Total
Total dette financière courante et non courante	6 888	496	7 384	6 406	1 091	7 497
Trésorerie et équivalents de trésorerie	–	(3 592)	(3 592)	–	(2 361)	(2 361)
DETTE NETTE AVANT COUVERTURE	6 888	(3 096)	3 792	6 406	(1 270)	5 136
Impact des couvertures	–	–	–	–	–	–
DETTE NETTE APRÈS COUVERTURE	6 888	(3 096)	3 792	6 406	(1 270)	5 136

23.5 Couvertures d'achat de matières premières

Le Groupe est exposé à des risques liés à l'évolution du prix de l'énergie et des matières premières, et notamment de l'acier, du cuivre, de l'aluminium, de l'argent, du plomb, du nickel, du zinc, et des matières plastiques. Si le Groupe n'est pas en mesure de couvrir, de compenser ou de répercuter sur les clients ces coûts supplémentaires, cela pourrait avoir un impact défavorable sur les résultats financiers. Le Groupe a toutefois mis en place certaines procédures pour limiter son exposition à la hausse des prix des matières premières non fer-reuses et des matières précieuses. Les services Achats des unités opérationnelles communiquent leurs prévisions d'achats à la Direction Financière Groupe et à la Trésorerie. Les engagements d'achat sont couverts par des contrats à terme, des swaps et, dans une moindre mesure, des options.

Tous les instruments de couverture de matières premières sont considérés comme des couvertures de flux de trésorerie futurs dans le référentiel IFRS, pour lesquels :

(en millions d'euros)	31/12/2019	31/12/2018
Valeur d'inventaire	6	(12)
Nominal des contrats	(233)	(230)

23.6 Paiement sur la base d'actions

La couverture, qualifiée de couverture de flux de trésorerie futurs, porte sur des actions Schneider Electric attribuées aux employés américains dans le cadre du programme Stock Appreciation Rights, comme suit :

(en millions d'euros sauf le nombre d'actions)	31/12/2019	31/12/2018
Nombre d'actions	83 500	275 570
Valeur d'inventaire	4	6
Nominal des contrats	(4)	(13)

23.7 Compensation des actifs et passifs financiers

Cette section présente les instruments financiers entrant dans le champ d'application d'IFRS 7 sur la compensation des actifs et passifs financiers.

(en millions d'euros)	31/12/2019				
	Montants bruts	Montants compensés au bilan	Montants nets présentés au bilan	Montants non compensés au bilan	Montants nets selon IFRS 7
Actifs financiers	83	–	83	21	62
Passifs financiers	31	–	31	21	10

(en millions d'euros)	31/12/2018				
	Montants bruts	Montants compensés au bilan	Montants nets présentés au bilan	Montants non compensés au bilan	Montants nets selon IFRS 7
Actifs financiers	45	–	45	24	21
Passifs financiers	63	–	63	24	39

Le Groupe négocie des dérivés de gré à gré avec des banques de premier plan en vertu d'accords prévoyant la compensation des montants à payer et à recevoir en cas de défaillance de l'une des parties contractantes. Ces accords de compensation conditionnelle ne répondent pas aux critères d'éligibilité au sens de la norme IAS 32 pour la compensation d'instruments dérivés comptabilisés à l'actif et au passif. Cependant, ils entrent dans le champ des informations à fournir selon IFRS 7 sur la compensation.

5. Annexes aux comptes consolidés

23.8 Risque de contrepartie

Les transactions financières sont réalisées avec des contreparties soigneusement sélectionnées. Les contreparties bancaires sont choisies en fonction de critères déterminés, notamment la notation de crédit attribuée par une agence de notation indépendante.

La politique du Groupe consiste à diversifier les risques de contrepartie et des contrôles périodiques sont effectués pour vérifier le respect des règles associées. En outre, le Groupe souscrit une assurance-crédit importante et recourt à d'autres types de garanties pour limiter le risque de perte sur les créances clients.

23.9 Gestion du risque financier

L'exposition au risque de change du Groupe provient du nombre important d'opérations réalisées dans des devises différentes de la devise de présentation qui est l'Euro.

La principale exposition du Groupe en terme de risque de change est liée au dollar américain, au yuan chinois et aux devises liées au dollar américain. En 2019, le chiffre d'affaires réalisé en devises étrangères s'élève à 21,6 milliards d'euros (20,4 milliards d'euros en 2018), dont environ 7,2 milliards d'euros en dollars américains et 3,6 milliards d'euros en yuan chinois (respectivement 6,8 et 3,4 milliards d'euros en 2018).

Le Groupe gère son exposition au risque de change afin réduire la sensibilité de la marge aux variations de cours. Les instruments financiers utilisés par le Groupe afin de gérer son exposition au risque de change sont décrits au dessus.

Le tableau ci-dessous montre les impacts d'une variation de 10 % du dollar américain et du yuan chinois face à l'euro sur le chiffre d'affaires et l'EBITA Ajusté. Il inclut également l'impact de conversion des états financiers dans la devise de présentation avec pour hypothèse un périmètre constant.

(en millions d'euros)	31/12/2019		
	Augmentation/ (diminution) du taux moyen	Chiffre d'affaires	EBITA ajusté
USD	10 % (10) %	728 (661)	105 (96)
CNY	10 % (10) %	360 (328)	91 (82)

(en millions d'euros)	31/12/2018		
	Augmentation/ (diminution) du taux moyen	Chiffre d'affaires	EBITA ajusté
USD	10 % (10) %	676 (615)	89 (81)
CNY	10 % (10) %	337 (307)	86 (79)

Note 24 : Effectifs

24.1 Effectifs

Les effectifs moyens, temporaires et permanents du Groupe ont évolué comme suit :

(en nombre d'employés)	2019	2018
Production	79 337	81 474
Structure	71 960	73 812
TOTAL EFFECTIF MOYEN	151 297	155 286
dont Europe, Moyen-Orient, Afrique et Amérique du Sud	69 414	70 418
dont Amérique du Nord	32 640	32 300
dont Asie-Pacifique	49 243	52 568

24.2 Charges de personnel

(en millions d'euros)	2019	2018
Coût du personnel	(7 120)	(6 082)
Participation et intéressement	(59)	(64)
Stock options et actions de performance	(154)	(135)
CHARGES DE PERSONNEL	(7 333)	(6 281)

24.3 Avantages accordés aux principaux dirigeants

En 2019, le Groupe a versé aux membres de son Conseil d'Administration 1,8 millions d'euros en rémunération de présence. Le montant total des rémunérations brutes, y compris les avantages en nature, versées en 2019 par les sociétés du Groupe aux membres de la Direction Générale, hors dirigeants mandataires sociaux, s'est élevé à 21.9 millions d'euros, dont 6,1 millions d'euros au titre de la part variable.

Sur les trois derniers exercices, 694 000 actions de performance ont été attribuées aux membres de la Direction Générale, hors dirigeants mandataires sociaux. Aucune option d'achat et de souscription d'actions n'a été attribuée au cours des trois derniers exercices. Des actions de performance ont été attribuées au cours de l'exercice, au titre du plan d'intéressement long terme 2019. Depuis le 16 décembre 2011, 100 % des actions de performance sont soumises à conditions de performance pour les membres du Comité Exécutif.

Le montant des engagements nets de retraite au titre des dirigeants est de 15 millions d'euros au 31 décembre 2019 (5 millions d'euros au 31 décembre 2018).

Se référer au chapitre 4 paragraphe 5 du Document d'Enregistrement Universel pour plus de détails relatifs aux membres de la Direction Générale.

Note 25 : Opérations avec des parties liées

25.1 Entreprises associées

Il s'agit essentiellement des sociétés sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable, comptabilisées selon la méthode de mise en équivalence. Les transactions avec ces parties liées sont réalisées à des prix de marché.

Sur l'exercice 2019, ces transactions ne sont pas significatives.

25.2 Parties liées exerçant une influence notable

Au cours de l'exercice, aucune opération non courante n'a été réalisée avec les membres des organes de direction. Les rémunérations et avantages accordés aux principaux dirigeants sont présentés dans la Note 24.

Note 26 : Engagements et passifs éventuels

26.1 Cautions, avals et garanties

L'exposition maximale du Groupe en lien avec les garanties reçues et données se décompose comme suit :

(en millions d'euros)	31/12/2019	31/12/2018
Caution de contre-garanties sur marchés*	3 178	3 105
Nantissements, hypothèques et sûretés réelles**	113	7
Autres engagements donnés	291	432
GARANTIES DONNÉES	3 582	3 544
Avals, cautions et garanties reçues	49	48
GARANTIES REÇUES	49	48

* Pour certains contrats, les clients exigent d'obtenir des garanties attestant que la filiale du Groupe remplira ses obligations contractuelles dans leur totalité. Le risque associé à l'engagement est évalué et une provision pour risques est enregistrée dès lors que le risque est considéré comme probable et que son estimation repose sur des bases raisonnables. Les cautions de contre-garantie sur marchés incluent aussi les garanties envers les Fonds de retraite.

** Des nantissements d'actifs corporels ou financiers sont fournis pour garantir certains prêts.

26.2 Passifs éventuels

Dans le cadre de ses activités normales, le Groupe est exposé à un certain nombre de plaintes et de litiges potentiels. À l'exception de ceux pour lesquels le risque est probable et qui ont donc donné lieu à la comptabilisation d'une provision (voir Note 21), le Groupe n'a pas connaissance d'autres éventuelles réclamations ou litiges importants.

Plus précisément, le Groupe n'a été informé à ce jour d'aucune réclamation ou accusation en lien avec l'enquête actuellement menée par les pouvoirs publics français en France ou avec l'enquête antitrust actuellement menée par les autorités publiques en Espagne. Le Groupe coopère pleinement avec les autorités françaises et espagnoles sur ces sujets.

5. Annexes aux comptes consolidés

Note 27 : Événements postérieurs à la clôture

27.1 Co-entreprise avec Russian Direct Investment Fund

Le 24 octobre 2019, le Groupe a conclu un accord avec Russian Direct Investment Fund (RDIF) pour la création d'une co-entreprise dans le but de renforcer les perspectives à long terme de l'activité d'Electroshield Samara. Actuellement consolidée sous le segment de reporting *Gestion de l'Energie*, cette activité a généré un revenu de 168 millions d'euros en 2019.

La transaction avec Russian Direct Investment Fund (RDIF) a été finalisée le 20 Janvier 2020.

27.2 Offre publique d'achat volontaire pour le rachat de RIB Software SE

Le 13 février 2020, le Groupe a annoncé son intention d'acquérir une participation majoritaire dans RIB Software SE (RIB) par la voie d'une offre publique d'achat volontaire, valorisant 100 % de RIB à environ 1,4 milliard d'euros. La période d'acceptation de l'offre d'achat commencera dès que le document d'offre aura été approuvé par l'autorité fédérale allemande de surveillance financière (BaFin). La transaction sera finalisée sous réserve de l'obtention des approbations réglementaires des autorités antitrust.

Note 28 : Honoraires des commissaires aux comptes

Honoraires des commissaires aux comptes et des membres de leurs réseaux pris en charge par le Groupe :

(en milliers d'euros)	2019				
	EY	%	Mazars	%	Total
Audit					
Commissariat aux comptes	10 909	94 %	8 191	90 %	19 100
<i>dont Schneider Electric SE</i>	106		106		212
<i>dont filiales</i>	10 803		8 085		18 888
Services Autres que la Certification des Comptes («SACC»)	292	3 %	849	9 %	1 141
<i>dont Schneider Electric SE</i>	236		23		259
<i>dont filiales</i>	56		826		882
Sous-total audit	11 201	97 %	9 040	99 %	20 241
Services non-audit	327	3 %	115	1 %	442
TOTAL	11 528	100 %	9 155	100 %	20 683
	2018				
(en milliers d'euros)	EY	%	Mazars	%	Total
Audit					
Commissariat aux comptes	9 884	94 %	7 948	91 %	17 832
<i>dont Schneider Electric SE</i>	104		104		208
<i>dont filiales</i>	9 780		7 844		17 624
Services Autres que la Certification des Comptes («SACC»)	424	4 %	688	8 %	1 112
<i>dont Schneider Electric SE</i>	232		13		245
<i>dont filiales</i>	192		675		867
Sous-total audit	10 309	98 %	8 636	99 %	18 945
Services non-audit	233	2 %	96	1 %	329
TOTAL	10 541	100 %	8 732	100 %	19 273

Note 29 : Liste des sociétés consolidées

Les principales sociétés comprises dans le périmètre de consolidation du Groupe Schneider Electric sont indiquées dans la liste ci-après :

(en % d'intérêt)		31/12/2019	31/12/2018
Europe			
<i>Intégration globale</i>			
ABN GmbH	Allemagne	100	100
Eberle Controls GmbH	Allemagne	100	100
Merten GmbH	Allemagne	100	100
Schneider Electric Automation GmbH	Allemagne	100	100
Schneider Electric Holding Germany GmbH	Allemagne	100	100
Schneider Electric GmbH	Allemagne	100	100
Schneider Electric Real Estate GmbH	Allemagne	100	100
Schneider Electric Sachsenwerk GmbH	Allemagne	100	100
Schneider Electric Systems Germany GmbH	Allemagne	100	100
NXT Control GmbH	Autriche	100	100
Schneider Electric Austria GmbH	Autriche	100	100
Schneider Electric Power Drives GmbH	Autriche	100	100
Schneider Electric Systems Austria GmbH	Autriche	100	100
Schneider Electric Belgium NV/SA	Belgique	100	100
Schneider Electric Energy Belgium SA	Belgique	100	100
Schneider Electric ESS BVBA	Belgique	100	100
Schneider Electric NV/SA	Belgique	100	100
Schneider Electric Services International SPRL	Belgique	100	100
Schneider Electric Bel LLC	Biélorussie	100	100
Schneider Electric Bulgaria EOOD	Bulgarie	100	100
Schneider Electric d.o.o	Croatie	100	100
Ørbaekvej 280 A/S	Danemark	100	100
Schneider Electric Danmark A/S	Danemark	100	100
Schneider Electric IT Denmark ApS	Danemark	100	100
Schneider Nordic Baltic A/S	Danemark	100	100
Manufacturas Electricas SA	Espagne	100	100
Schneider Electric Espana SA	Espagne	100	100
Schneider Electric IT Spain, SL	Espagne	100	100
Schneider Electric Systems Iberica S.L.	Espagne	100	100
Schneider Electric Eesti AS	Estonie	100	100
Schneider Electric Finland Oy	Finlande	100	100
Schneider Electric Fire & Security OY	Finlande	100	100
Vamp OY	Finlande	100	100
Behar sécurité	France	100	100
Boissière Finance	France	100	100
Construction Electrique du Vivarais	France	100	100
Dinel	France	100	100
Eckardt	France	100	100
Eurotherm Automation	France	100	100
France Transfo	France	100	100
IGE+XAO SA	France	67,9	67,9
Merlin Gerin Alès	France	100	100
Merlin Gerin Loire	France	100	100
Muller & Cie	France	100	100
Newlog	France	100	100
Rectiphase	France	100	100
Sarel – Appareillage Electrique	France	99	99
Scanelec	France	100	100
Schneider Electric Alpes	France	100	100
Schneider Electric Energy France	France	100	100
Schneider Electric France	France	100	100
Schneider Electric Holding Amérique du Nord	France	100	100
Schneider Electric Industries SAS	France	100	100
Schneider Electric International	France	100	100
Schneider Electric IT France	France	100	100
Schneider Electric Manufacturing Bourguebus	France	100	100
Schneider Electric SE (Société mère)	France	100	100
Schneider Electric Solar France	France	100	100
Schneider Electric Systems France	France	100	100
Schneider Electric Telecontrol	France	100	100

5. Annexes aux comptes consolidés

<i>(en % d'intérêt)</i>		31/12/2019	31/12/2018
Schneider Toshiba Inverter Europe SAS	France	60	60
Schneider Toshiba Inverter SAS	France	60	60
Société d'Appareillage Electrique Gardy	France	100	100
Société d'Application et d'Ingenierie Industrielle et Informatique SAS – SA3I	France	100	100
Société Electrique d'Aubenas	France	100	100
Société Française de Construction Mécanique et Electrique	France	100	100
Société Française Gardy	France	100	100
Systèmes Equipements Tableaux Basse Tension	France	100	100
Transfo Services	France	100	100
Transformateurs SAS	France	100	100
Schneider Electric AEBE	Grèce	100	100
Schneider Electric Energy Hungary LTD	Hongrie	100	100
Schneider Electric Hungaria Villamosagi ZRT	Hongrie	100	100
SE – CEE Schneider Electric Közep-Kelet Europai KFT	Hongrie	100	100
Schneider Electric Ireland Ltd	Irlande	100	100
Schneider Electric IT Logistics Europe Ltd	Irlande	100	100
Validation technologies (Europe) Ltd	Irlande	100	100
Eliwell Controls S.r.l.	Italie	100	100
Eurotherm S.r.l.	Italie	100	100
Schneider Electric Industrie Italia Spa	Italie	100	100
Schneider Electric Spa	Italie	100	100
Schneider Electric Systems Italia Spa	Italie	100	100
Uniflair Spa	Italie	100	100
Lexel Fabrika SIA	Lettonie	100	100
Schneider Electric Baltic Distribution Center	Lettonie	100	100
Schneider Electric Latvija SIA	Lettonie	100	100
UAB Schneider Electric Lietuva	Lithuanie	100	100
Industrielle de Réassurance SA	Luxembourg	100	100
ELKO AS	Norvège	100	100
Eurotherm AS	Norvège	100	100
Lexel Holding Norge AS	Norvège	100	100
Schneider Electric Norge AS	Norvège	100	100
American Power Conversion Corporation (A.P.C.) BV	Pays-Bas	100	100
APC International Corporation BV	Pays-Bas	100	100
APC International Holdings BV	Pays-Bas	100	100
Pelco Europe BV	Pays-Bas	–	100
Pro-Face Europe BV	Pays-Bas	100	100
Schneider Electric Logistic Centre BV	Pays-Bas	100	100
Schneider Electric Manufacturing The Netherlands BV	Pays-Bas	100	100
Schneider Electric Systems Netherlands BV	Pays-Bas	100	100
Schneider Electric The Netherlands BV	Pays-Bas	100	100
Elda Eltra Elektrotechnika S.A.	Pologne	100	100
Eurotherm Poland Sp. Z.o.o.	Pologne	100	100
Schneider Electric Industries Polska Sp. Z.o.o.	Pologne	100	100
Schneider Electric Polska Sp. Z.o.o.	Pologne	100	100
Schneider Electric Systems Sp. Z.o.o.	Pologne	100	100
Schneider Electric Transformers Poland Sp. Z.o.o.	Pologne	100	100
Schneider Electric Portugal LDA	Portugal	100	100
Schneider Electric a.s.	République tchèque	98,3	98,3
Schneider Electric CZ sro	République tchèque	100	100
Schneider Electric Systems Czech Republic sro	République tchèque	100	100
Schneider Electric Romania SRL	Roumanie	100	100
Andromeda Telematics Ltd	Royaume-Uni	100	100
AVEVA Group plc	Royaume-Uni	60	60
Avtron Loadbank Worldwide Co., Ltd	Royaume-Uni	100	100
BTR Property Holdings Ltd	Royaume-Uni	100	100
CBS Group Ltd	Royaume-Uni	100	100
Eurotherm Ltd	Royaume-Uni	100	100
Imserv Europe Ltd	Royaume-Uni	100	100
Invensys Holdings Ltd	Royaume-Uni	100	100
M&C Energy Group Ltd	Royaume-Uni	100	100
N.J. Froment & Co. Limited	Royaume-Uni	100	100
Samos Acquisition Company Ltd	Royaume-Uni	100	100
Schneider Electric (UK) Ltd	Royaume-Uni	100	100
Schneider Electric Buildings UK Ltd	Royaume-Uni	100	100

(en % d'intérêt)		31/12/2019	31/12/2018
Schneider Electric Controls UK Ltd	Royaume-Uni	100	100
Schneider Electric IT UK Ltd	Royaume-Uni	100	100
Schneider Electric Ltd	Royaume-Uni	100	100
Schneider Electric Systems UK Ltd	Royaume-Uni	100	100
Serck Control and Safety Ltd	Royaume-Uni	100	100
AO Schneider Electric	Russie	100	100
DIN Elektro Kraft OOO	Russie	100	100
FLISR LLC	Russie	100	–
OOO Potential	Russie	100	100
OOO Schneider Electric Zavod Electromonoblock	Russie	100	100
Schneider Electric Innovation center LLC	Russie	100	100
Schneider Electric Systems LLC	Russie	100	100
Schneider Electric URAL LLC	Russie	100	100
ZAO Gruppa Kompaniy Electroshield	Russie	100	100
Schneider Electric DMS NS	Serbie	100	57
Schneider Electric Srbija doo Beograd	Serbie	100	100
Schneider Electric Slovakia Spol SRO	Slovaquie	100	100
Schneider Electric Systems Slovakia SRO	Slovaquie	100	100
Schneider Electric d.o.o.	Slovaquie	100	100
AB Crahftere 1	Suède	100	100
AB Wibe	Suède	100	100
Elektriska AB Delta	Suède	100	100
Elko AB	Suède	100	100
Eurotherm AB	Suède	100	100
Lexel AB	Suède	100	100
Schneider Electric Buildings AB	Suède	100	100
Schneider Electric Distribution Centre AB	Suède	100	100
Schneider Electric Sverige AB	Suède	100	100
Telvent Sweden AB	Suède	100	100
Eurotherm-Produkte (Schweiz) AG	Suisse	100	100
Feller AG	Suisse	83,7	83,7
Gutor Electronic GmbH	Suisse	100	100
Schneider Electric (Schweiz) AG	Suisse	100	100
Schneider Electric Ukraine	Ukraine	100	100
<i>Sociétés mises en équivalence</i>			
Avelty's	France	51	51
Delta Dore Finance SA (sous-groupe)	France	20	20
Energy Pool Development	France	24,98	27,86
Schneider Lucibel Managed Services SAS	France	47	47
Møre Electric Group A/S	Norvège	34	34
Custom Sensors & Technologies Topco Limited	Royaume-Uni	30	30
Amérique du Nord			
<i>Intégration globale</i>			
Power Measurement Ltd.	Canada	100	100
Schneider Electric Canada Inc.	Canada	100	100
Schneider Electric Solar Inc.	Canada	100	100
Schneider Electric Systems Canada Inc.	Canada	100	100
Viconics Technologies Inc.	Canada	100	100
Adaptive Instruments Corp.	États-Unis	100	100
American Power Conversion Holdings Inc.	États-Unis	100	100
ASCO Power GP, LLC	États-Unis	100	100
ASCO Power Services, Inc.	États-Unis	100	100
ASCO Power Technologies, L.P.	États-Unis	100	100
Foxboro Controles S.A.	États-Unis	100	100
Invensys LLC	États-Unis	100	100
Lee Technologies Puerto Rico, LLC	États-Unis	100	100
Pelco, Inc	États-Unis	–	100
Power Measurement, Inc.	États-Unis	100	100
Pro-face America, LLC	États-Unis	100	100
Schneider Electric Buildings Americas, Inc.	États-Unis	100	100
Schneider Electric Buildings Critical Systems, Inc.	États-Unis	100	100
Schneider Electric Buildings, LLC	États-Unis	100	100
Schneider Electric Digital, Inc.	États-Unis	100	–
Schneider Electric Engineering Services, LLC	États-Unis	100	100
Schneider Electric Grid Automation, Inc.	États-Unis	100	100

5. Annexes aux comptes consolidés

<i>(en % d'intérêt)</i>		31/12/2019	31/12/2018
Schneider Electric Holdings, Inc.	États-Unis	100	100
Schneider Electric IT America Corp.	États-Unis	100	100
Schneider Electric IT Corporation	États-Unis	100	100
Schneider Electric IT Mission Critical Services, Inc.	États-Unis	100	100
Schneider Electric IT USA, Inc.	États-Unis	100	100
Schneider Electric Motion USA, Inc.	États-Unis	100	100
Schneider Electric Solar Inverters USA, Inc.	États-Unis	100	100
Schneider Electric Systems USA, Inc.	États-Unis	100	100
Schneider Electric USA, Inc.	États-Unis	100	100
SE Vermont Ltd	États-Unis	100	100
Siebe Inc.	États-Unis	100	100
SNA Holdings Inc.	États-Unis	100	100
Square D Investment Company	États-Unis	100	100
Stewart Warner Corporation	États-Unis	100	100
Summit Energy Services, Inc.	États-Unis	100	100
Telvent USA, LLC	États-Unis	100	100
Veris Industries LLC	États-Unis	100	100
Electronica Reynosa, S. de R.L. de C.V.	Méxique	100	100
Industrias Electronicas Pacifico, S.A. de C.V.	Méxique	100	100
Invensys Group Services Mexico	Méxique	100	100
Schneider Electric IT Mexico, S.A. de C.V.	Méxique	100	100
Schneider Electric Mexico, S.A. de C.V.	Méxique	100	100
Schneider Electric Systems Mexico, S.A. de C.V.	Méxique	100	100
Schneider Industrial Tlaxcala, S.A. de C.V.	Méxique	100	100
Schneider Mexico, S.A. de C.V.	Méxique	100	100
Schneider R&D, S.A. de C.V.	Méxique	100	100
Square D Company Mexico, S.A. de C.V.	Méxique	100	100
Telvent Mexico, S.A. de C.V.	Méxique	99,3	99,3
Asie-Pacifique			
<i>Intégration globale</i>			
Clipsal Australia Pty Ltd	Australie	100	100
Clipsal Technologies Australia Pty Limited	Australie	100	100
Nu-lec Industries Pty. Limited	Australie	100	100
Scada Group Pty Limited	Australie	100	100
Schneider Electric (Australia) Pty Limited	Australie	100	100
Schneider Electric Australia Holdings Pty Ltd	Australie	100	100
Schneider Electric Buildings Australia Pty Ltd	Australie	100	100
Schneider Electric IT Australia Pty Ltd	Australie	100	100
Schneider Electric Solar Australia Pty Ltd	Australie	100	100
Schneider Electric Systems Australia Pty Ltd	Australie	100	100
Serck Controls Pty Limited	Australie	100	100
Beijing Leader & Harvest Electric Technologies Co. Ltd	Chine	100	100
CITIC Schneider Electric Smart Building Technology (Beijing) Co. Ltd	Chine	51	51
Clipsal Manufacturing (Huizhou) Ltd	Chine	100	100
FSL Electric (Dongguan) Limited	Chine	54	54
Pelco (Shanghai) Trading Co. Ltd.	Chine	-	100
Proface China International Trading (Shanghai) Co. Ltd	Chine	100	100
Schneider (Beijing) Medium & Low Voltage Co., Ltd	Chine	95	95
Schneider (Beijing) Medium Voltage Co. Ltd	Chine	95	95
Schneider (Shaanxi) Baoguang Electrical Apparatus Co. Ltd	Chine	70	70
Schneider (Suzhou) Drives Company Ltd	Chine	90	90
Schneider (Suzhou) Enclosure Systems Co Ltd	Chine	100	100
Schneider (Suzhou) Transformers Co. Ltd	Chine	100	100
Schneider Automation & Controls Systems (Shanghai) Co., LTD	Chine	100	100
Schneider Busway (Guangzhou) Ltd	Chine	95	95
Schneider Electric (China) Co. Ltd	Chine	100	100
Schneider Electric (Xiamen) Switchgear Co. Ltd	Chine	100	100
Schneider Electric (Xiamen) Switchgear Equipment Co., Ltd	Chine	100	100
Schneider Electric Equipment an Engineering (X'ian) Co., Ltd	Chine	100	100
Schneider Electric IT (China) Co., Ltd	Chine	100	100
Schneider Electric IT (Xiamen) Co., Ltd.	Chine	100	100
Schneider Electric Low Voltage (Tianjin) Co. Ltd	Chine	75	75
Schneider Electric Manufacturing (Chongqing) Co. Ltd	Chine	100	100
Schneider Electric Manufacturing (Wuhan) Co. Ltd	Chine	100	100
Schneider Great Wall Engineering (Beijing) Co. Ltd	Chine	100	100

(en % d'intérêt)		31/12/2019	31/12/2018
Schneider Shanghai Apparatus Parts Manufacturing Co. Ltd	Chine	100	100
Schneider Shanghai Industrial Control Co. Ltd	Chine	80	80
Schneider Shanghai Low Voltage Term. Apparatus Co. Ltd	Chine	75	75
Schneider Shanghai Power Distribution Electric Apparatus Co. Ltd	Chine	80	80
Schneider Smart Technology, Ltd	Chine	100	–
Schneider South China Smart Technology (Guangdong) Co. Ltd.	Chine	100	–
Schneider Switchgear (Suzhou) Co, Ltd	Chine	58	58
Schneider Wingoal (Tianjin) Electric Equipment Co. Ltd	Chine	100	100
Shanghai ASCO Electric Technology Co., Ltd	Chine	100	100
Shanghai Foxboro Co., Ltd	Chine	100	100
Shanghai Invensys Process System Co., Ltd	Chine	100	100
Shanghai Schneider Electric Power Automation Co. Ltd	Chine	100	100
Shanghai Tayee Electric Co., LTD	Chine	74,5	74,5
Telvent – BBS High & New Tech (Beijing) Co. Ltd	Chine	80	80
Tianjin Merlin Gerin Co. Ltd	Chine	75	75
Wuxi Proface Co., Ltd	Chine	100	100
Zircon Investment (Shanghai) Co., Ltd	Chine	74,5	74,5
Eurotherm Korea Co., Ltd.	Corée	100	100
Schneider Electric Korea Ltd.	Corée	100	100
Schneider Electric Systems Korea Limited	Corée	100	100
Clipsal Asia Holdings Limited	Hong Kong	100	100
Clipsal Asia Limited	Hong Kong	100	100
Fed-Supremetech Limited	Hong Kong	54	54
Himel Hong Kong Limited	Hong Kong	100	–
Schneider Electric (Hong Kong) Limited	Hong Kong	100	100
Schneider Electric Asia Pacific Limited	Hong Kong	100	100
Schneider Electric IT Hong Kong Limited	Hong Kong	100	100
Eurotherm India Private Ltd	Inde	100	100
Luminous Power Technologies Private Ltd	Inde	100	100
Schneider Electric India Private Ltd	Inde	100	100
Schneider Electric Infrastructure Limited	Inde	94,6	94,6
Schneider Electric IT Business India Private Ltd	Inde	100	100
Schneider Electric President Systems Ltd	Inde	79,5	79,5
Schneider Electric Private Limited	Inde	100	100
Schneider Electric Solar India Private Limited	Inde	100	100
Schneider Electric Systems India Private Limited	Inde	100	100
PT Clipsal Manufacturing Jakarta	Indonésie	–	100
PT Schneider Electric Indonesia	Indonésie	100	100
PT Schneider Electric IT Indonesia	Indonésie	100	100
PT Schneider Electric Manufacturing Batam	Indonésie	100	100
PT Schneider Electric Systems Indonesia	Indonésie	95	95
Schneider Electric Japan, Inc.	Japon	100	100
Schneider Electric Solar Japan Inc.	Japon	100	100
Schneider Electric Systems Japan Inc.	Japon	100	100
Toshiba Schneider Inverter Corp.	Japon	100	100
Clipsal Manufacturing (M) Sdn. Bhd.	Malaisie	100	100
Gutor Electronic Asia Pacific Sdn. Bhd.	Malaisie	100	100
Huge Eastern Sdn. Bhd.	Malaisie	100	100
Schneider Electric (Malaysia) Sdn. Bhd.	Malaisie	30	30
Schneider Electric Industries (M) Sdn. Bhd.	Malaisie	100	100
Schneider Electric IT Malaysia Sdn. Bhd.	Malaisie	100	100
Schneider Electric Systems (Malaysia) Sdn. Bhd.	Malaisie	100	100
Schneider Electric (NZ) Limited	Nouvelle-Zélande	100	100
Schneider Electric Systems New Zealand Limited	Nouvelle-Zélande	100	100
American Power Conversion Land Holdings Inc.	Philippines	100	100
Clipsal Philippines, Inc.	Philippines	100	100
Schneider Electric (Philippines) Inc.	Philippines	100	100
Schneider Electric IT Philippines Inc.	Philippines	100	100
Pelco Asia Pacific Pte. Ltd	Singapour	100	100
Schneider Electric Asia Pte. Ltd.	Singapour	100	100
Schneider Electric Export Services Pte Ltd	Singapour	100	100
Schneider Electric IT Logistics Asia Pacific Pte. Ltd.	Singapour	100	100
Schneider Electric IT Singapore Pte. Ltd.	Singapour	100	100
Schneider Electric Overseas Asia Pte Ltd	Singapour	100	100
Schneider Electric Singapore Pte. Ltd.	Singapour	100	100

5. Annexes aux comptes consolidés

<i>(en % d'intérêt)</i>		31/12/2019	31/12/2018
Schneider Electric South East Asia (HQ) Pte. Ltd.	Singapour	100	100
Schneider Electric Systems Singapore Pte. Ltd.	Singapour	100	100
Schneider Electric Lanka (Private) Limited	Sri Lanka	100	100
Schneider Electric Systems Taiwan Corp.	Taiwan	100	100
Schneider Electric Taiwan Co., Ltd.	Taiwan	100	100
Pro-Face South-East Asia Pacific Co., Ltd.	Thaïlande	100	100
Schneider (Thailand) Limited	Thaïlande	100	100
Schneider Electric CPCS (Thailand) Co., Ltd.	Thaïlande	100	100
Schneider Electric Systems (Thailand) Co. Ltd.	Thaïlande	100	100
Clipsal Vietnam Co. Ltd	Vietnam	100	100
Invensys Vietnam Ltd	Vietnam	100	100
Schneider Electric IT Vietnam Limited	Vietnam	100	100
Schneider Electric Manufacturing Vietnam Co., Ltd	Vietnam	100	100
Schneider Electric Vietnam Co. Ltd	Vietnam	100	100
<i>Sociétés mises en équivalence</i>			
Delixi Electric LTD (sous-groupe)	Chine	50	50
Sunten Electric Equipment Co., Ltd	Chine	25	25
Fuji Electric FA Components & Systems Co., Ltd (sous-groupe)	Japon	36,8	36,8
Foxboro (Malaysia) Sdn. Bhd.	Malaisie	49	49
Reste du monde			
<i>Intégration globale</i>			
Schneider Electric South Africa (Pty) Ltd	Afrique du Sud	74,9	74,9
Uniflair South Africa (Pty) Ltd	Afrique du Sud	100	100
Himel Algerie	Algérie	100	100
Schneider Electric Algerie	Algérie	100	100
Schneider Electric Plants Saudi Arabia Co.	Arabie Saoudite	100	100
Schneider Electric Saudi Arabia For Solutions & Services Co	Arabie Saoudite	100	100
Schneider Electric System Arabia Co., LTD	Arabie Saoudite	100	100
Schneider Electric Argentina S.A.	Argentine	100	100
Schneider Electric Systems Argentina S.A.	Argentine	100	100
American Power Conversion Brasil Ltda.	Brésil	100	100
CP Eletronica Ltda.	Brésil	100	100
Eurotherm Ltda.	Brésil	100	100
Schneider Electric Brasil Automação de Processos Ltda.	Brésil	100	100
Schneider Electric Brasil Ltda.	Brésil	100	100
Schneider Electric IT Brasil Industria e Comercio de Equipamentos Eletronicos Ltda.	Brésil	100	100
Steck da Amazonia Industria Elctrica Ltda.	Brésil	100	100
Steck Industria Elctrica Ltda.	Brésil	100	100
Telseb Serviços de Engenharia e Comércio de Equipamentos Eletrônicos e Telecomunicações Ltda	Brésil	100	100
Inversiones Schneider Electric Uno Limitada	Chili	100	100
Marisio S.A.	Chili	100	100
Schneider Electric Chile S.A.	Chili	100	100
Schneider Electric Systems Chile Limitada	Chili	100	100
Schneider Electric de Colombia S.A.S.	Colombie	100	100
Schneider Electric Systems Colombia Ltda.	Colombie	100	100
Schneider Electric Centroamerica Limitada	Costa Rica	100	100
Invensys Engineering & Service S.A.E.	Egypte	51	51
Schneider Electric Distribution Company	Egypte	87,4	87,4
Schneider Electric Egypt SAE	Egypte	91,9	91,9
Schneider Electric Systems Egypt S.A.E	Egypte	60	60
Schneider Electric DC MEA FZCO	Émirats arabes unis	100	100
Schneider Electric FZE	Émirats arabes unis	100	100
Schneider Electric Systems Middle East FZE	Émirats arabes unis	100	100
Schneider Electric (Kenya) Ltd	Kenya	100	85
Schneider Electric Services Kuwait	Koweït	49	49
Schneider Electric East Mediterranean SAL	Liban	96	96
Delixi Electric Maroc SARL AU	Maroc	100	100
Schneider Electric Maroc	Maroc	100	100
Schneider Electric Nigeria Ltd	Nigéria	100	100
Schneider Electric Systems Nigeria Ltd	Nigéria	100	100
Schneider Electric OM LLC	Oman	100	100
Schneider Electric Peru S.A.	Pérou	100	100
Schneider Electric Systems del Peru S.A.	Pérou	100	100
Schneider Electric Pakistan (Private) Limited	Pakistan	80	80

<i>(en % d'intérêt)</i>		31/12/2019	31/12/2018
Gunsan Elektrik	Turquie	100	100
Himel Elektrik Malzemeleri Ticaret A.S.	Turquie	100	100
Schneider Elektrik Sanayi Ve Ticaret A.S.	Turquie	100	100
Schneider Enerji Endustrisi Sanayi Ve Ticaret A.S.	Turquie	100	100
Schneider Electric Systems de Venezuela, C.A.	Venezuela	100	100
Schneider Electric Venezuela, S.A.	Venezuela	93,6	93,6

Rapport Stratégique

Rapport sur le
gouvernement d'entreprise

Comptes

Informations
Investisseurs

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

6. Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

A l'Assemblée Générale de la société Schneider Electric S.E.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Schneider Electric S.E. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit et des risques.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014 ou par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les paragraphes « Première application d'IFRS 16 – Contrats de locations » et « Première application d'IFRIC 23 – Incertitude relative au traitement des impôts sur le résultat » de la note 1 « Principes comptables » de l'annexe des comptes consolidés.

Justification des appréciations – Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Evaluation des écarts d'acquisition et des marques à durée de vie indéterminée

Notes 1.3, 1.8, 1.10, 5, 9 et 10 de l'annexe des comptes consolidés

Point clé de l'audit

Au 31 décembre 2019, les écarts d'acquisition et les marques sont inscrits respectivement au bilan pour une valeur nette comptable de M€ 18 719 et M€ 2 170, représentant au total 46 % de l'actif consolidé du Groupe.

Comme décrit dans la note 1.10 de l'annexe des comptes consolidés, les Unités Génératrices de Trésorerie (UGT), auxquelles les écarts d'acquisition et les marques à durée de vie indéterminée ont été affectés, font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par an et chaque fois qu'un indice de perte de valeur est identifié.

Les UGT du Groupe sont Basse tension, Moyenne tension, Automatismes industriels et Energie sécurisée et correspondent aux plus petits groupes d'actifs qui génèrent des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs.

La valeur recouvrable d'une UGT est définie comme la valeur la plus élevée entre sa valeur d'utilité et sa valeur de réalisation nette de frais. La valeur d'utilité d'une UGT est déterminée par actualisation des flux de trésorerie futurs qui seront générés par ses actifs sous-jacents, et qui résultent des hypothèses économiques et des conditions d'exploitation prévisionnelles retenues par la direction du Groupe.

Une perte de valeur est comptabilisée dès lors que la valeur recouvrable d'une UGT est inférieure à sa valeur comptable, à hauteur de l'excédent de sa valeur comptable par rapport à sa valeur recouvrable. Lorsque l'UGT testée comporte un écart d'acquisition, la dépréciation est affectée prioritairement à cet actif.

L'évaluation des écarts d'acquisition et des marques à durée de vie indéterminée constitue un point clé de notre audit compte tenu de leur importance au regard du bilan consolidé du Groupe et du jugement auquel la direction a recours pour :

- définir les UGT, dans la mesure où une définition inadéquate de leur cartographie pourrait conduire votre Groupe à ne pas reconnaître ou à sous-évaluer une dépréciation des écarts d'acquisition ;
- déterminer les hypothèses retenues dans le cadre des tests de dépréciation des écarts d'acquisition et des marques, notamment le taux d'actualisation, le taux de croissance à l'infini et la projection des taux de marge ou le taux de redevances.

Notre réponse

Concernant les écarts d'acquisition, nos travaux ont consisté à :

- apprécier la définition des UGT par le Groupe au regard des normes comptables en vigueur ;
- rapprocher la valeur des actifs testés des données issues de la comptabilité ;
- examiner les procédures mises en œuvre par le Groupe afin de modéliser les flux de trésorerie futurs actualisés sous-jacents à la détermination de la valeur d'utilité de chaque UGT ;
- corroborer les prévisions d'activité qui sous-tendent les projections de flux de trésorerie en comparant les estimations passées aux performances réalisées ;
- apprécier, en recourant à nos experts le cas échéant, les hypothèses utilisées, notamment le taux d'actualisation, le taux de croissance à l'infini et la projection des taux de marge, ainsi que la sensibilité du résultat de ces tests à la variation de ces hypothèses ;
- corroborer les analyses de sensibilité réalisées par le Groupe avec nos calculs de sensibilité ;
- contrôler l'exactitude arithmétique des tests de dépréciation.

En ce qui concerne les marques significatives à durée de vie indéterminée, nos travaux ont consisté à :

- apprécier la méthode d'évaluation de leur valeur recouvrable et les hypothèses utilisées, notamment le taux d'actualisation, le taux de croissance à long terme et le taux de redevances, ainsi que la sensibilité du résultat de ces tests à la variation de ces hypothèses ;
- corroborer les prévisions d'activité qui sous-tendent les projections de flux de trésorerie en comparant les estimations passées aux performances réalisées ;
- contrôler l'exactitude arithmétique des tests de dépréciation.

Immobilisation et évaluation au bilan des dépenses de développement

Notes 1.3, 1.8, 1.10, 4 et 10 de l'annexe des comptes consolidés

Point clé de l'audit

Au 31 décembre 2019, les dépenses de développement comptabilisées en immobilisations incorporelles représentent au sein du bilan consolidé du Groupe un montant net de M€ 1 204.

Comme décrit dans les notes 1.8 et 1.10 de l'annexe des comptes consolidés, les dépenses de développement encourues par le Groupe dans le cadre de ses nouveaux projets sont immobilisées dès lors que certains critères sont strictement respectés et notamment qu'il est probable que le projet développé générera des avantages économiques futurs qui bénéficieront au Groupe.

Les projets de développement immobilisés sont amortis sur la durée de vie de la technologie sous-jacente, à compter du lancement commercial.

Les dépenses de développement immobilisées non encore amorties font l'objet a minima d'un test de dépréciation annuel, et lorsqu'un indice de perte de valeur est identifié. En ce qui concerne les dépenses de développement immobilisées en période d'amortissement, un test de dépréciation est réalisé dès l'identification d'un indice de perte de valeur. Le Groupe comptabilise une dépréciation lorsque la valeur recouvrable d'un projet de développement est inférieure à la valeur nette comptable des dépenses immobilisées correspondantes.

Nous avons identifié l'immobilisation et l'évaluation au bilan des dépenses de développement comme un point clé de notre audit en raison du caractère significatif de ces actifs incorporels dans le bilan consolidé du Groupe et du jugement exercé par la direction lors de leur comptabilisation initiale en immobilisations et de la réalisation des tests de dépréciation, le cas échéant.

Notre réponse

Nous avons examiné les procédures du Groupe relatives à la comptabilisation initiale en immobilisations des dépenses de développement, à l'identification des projets présentant un indice de perte de valeur et à l'établissement des estimations utilisées dans la réalisation des tests de dépréciation de ces actifs. Nos travaux ont notamment consisté, pour les projets que nous avons sélectionnés, à :

- apprécier le respect des critères de comptabilisation en immobilisation prévus par la norme IAS 38 et figurant dans la procédure rédigée par le Groupe, ainsi que leur correcte application ;
- tester, par sondages, la concordance des montants inscrits à l'actif au 31 décembre 2019 avec la documentation probante sous-jacente ;
- apprécier, en recourant à nos experts le cas échéant, les données et les hypothèses retenues par le Groupe dans le cadre des tests de dépréciation des dépenses de développement immobilisées (notamment prévisions de ventes, taux d'actualisation, taux de croissance à long terme) en nous entretenant avec la direction et en comparant les flux de trésorerie futurs aux réalisations passées ;
- comparer les analyses de sensibilité réalisées par le Groupe à nos calculs de sensibilité ;
- contrôler l'exactitude arithmétique de ces tests.

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Reconnaissance et recouvrabilité des impôts différés actifs reconnus au titre des reports fiscaux déficitaires

Notes 1.3, 1.15 et 14 de l'annexe des comptes consolidés

Point clé de l'audit

Au 31 décembre 2019, les reports fiscaux déficitaires reconnus à l'actif du bilan consolidé s'élevaient à M€ 722 et concernent essentiellement la France pour un montant de M€ 577.

Comme décrit dans la note 1.15 de l'annexe des comptes consolidés, le Groupe ne reconnaît les allègements d'impôts futurs découlant de l'utilisation de ses reports fiscaux déficitaires que lorsque leur réalisation peut être raisonnablement anticipée, y compris lorsque ces montants sont reportables de manière illimitée.

La capacité du Groupe à recouvrer ses actifs d'impôts différés relatifs aux reports fiscaux déficitaires est appréciée par la direction à la clôture selon son plan de consommation. La reconnaissance et la correcte évaluation de ces actifs d'impôts différés sont subordonnées à la qualité des prévisions établies par le Groupe.

La reconnaissance et la recouvrabilité des actifs d'impôts différés relatifs aux reports fiscaux déficitaires constituent un point clé de notre audit compte tenu de l'importance du jugement exercé par la direction.

Notre réponse

Notre approche d'audit a consisté, en ayant recours à nos experts en fiscalité, à apprécier la capacité du Groupe à bénéficier d'allègements d'impôts futurs découlant de l'utilisation de reports fiscaux déficitaires, au regard notamment :

- des plans de consommation des reports fiscaux déficitaires des filiales ou des groupes d'intégration fiscale concernés ;
- des principales données et des hypothèses sur lesquelles se fondent les plans de consommation des reports fiscaux déficitaires sous-tendant la reconnaissance et l'évaluation des impôts différés actifs par le Groupe.

Identification des risques et évaluation des provisions pour risques, des positions fiscales incertaines et des passifs éventuels

Notes 1.1, 1.3, 1.20, 21 et 26.2 de l'annexe des comptes consolidés

Point clé de l'audit

Le Groupe étant présent dans de nombreux pays, il est à ce titre exposé à des environnements juridiques, réglementaires et fiscaux multiples. Il est également soumis aux risques inhérents à ses activités, notamment en ce qui concerne les aspects commerciaux et industriels.

Dans ce contexte, le Groupe peut rencontrer des situations incertaines, litigieuses ou contentieuses, notamment dans le cadre de l'analyse des incertitudes relatives à ses traitements fiscaux.

Comme décrit dans la note 1.20 de l'annexe des comptes consolidés, le Groupe comptabilise une provision lorsqu'il a une obligation vis-à-vis d'un tiers, antérieure à la date de clôture, dès lors que la perte ou le passif est probable et peut être raisonnablement évalué. Au cas où cette perte ou ce passif n'est ni probable ni mesurable de façon fiable, mais demeure possible, le Groupe fait état d'un passif éventuel dans ses engagements.

L'estimation des risques est revue régulièrement par chaque filiale et par les directions concernées du Groupe, avec l'assistance le cas échéant de conseils externes.

L'identification des risques et l'évaluation des provisions pour risques, des positions fiscales incertaines et des passifs éventuels constituent un point clé de notre audit compte tenu de la diversité des risques auxquels le Groupe est exposé et du degré de jugement élevé exercé par la direction dans l'estimation de ces risques et des montants comptabilisés en provisions. En outre, l'identification incomplète et/ou l'évaluation incorrecte d'un risque pourrait conduire le Groupe à surévaluer ou à sous-évaluer ses passifs et passifs éventuels.

Notre réponse

Notre approche d'audit a consisté notamment à :

- examiner les procédures mises en œuvre par le Groupe afin d'identifier et de recenser les différentes natures de risques auxquels il est exposé ;
- prendre connaissance de l'analyse des risques effectuée par le Groupe, obtenir la documentation correspondante et examiner, le cas échéant, les consultations écrites de ses conseils internes et externes ;
- apprécier les principaux risques identifiés et les hypothèses retenues par la direction pour estimer le montant des provisions et des dettes fiscales avec, le cas échéant, l'assistance de nos experts ;
- examiner l'information communiquée par le Groupe relative à ces passifs et passifs éventuels.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au Groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Nous attestons que la déclaration consolidée de performance extra financière prévue par l'article L. 225-102-1 du Code de commerce figure dans les informations relatives au Groupe données dans le rapport de gestion, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L. 823-10 de ce code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes consolidés et doivent faire l'objet d'un rapport par un organisme tiers indépendant.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société Schneider Electric S.E. par votre assemblée générale du 6 mai 2004 pour le cabinet MAZARS et du 25 juin 1992 pour le cabinet ERNST & YOUNG et Autres.

Au 31 décembre 2019, le cabinet MAZARS était dans la seizième année de sa mission sans interruption et le cabinet ERNST & YOUNG et Autres dans la vingt-huitième année.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit et des risques de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Rapport au comité d'audit et des risques

Nous remettons au comité d'audit et des risques un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit et des risques figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit et des risques la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L. 822-10 à L. 822-14 du Code de commerce et dans le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit et des risques des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Courbevoie et Paris-La Défense, le 10 mars 2020

Les Commissaires aux Comptes

MAZARS	ERNST & YOUNG et Autres
Loïc Wallaert	Jean-Yves Jégourel
Mathieu Mougard	Alexandre Resten

